

REVUE
SPIRITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

A L'ÉTUDE DES FACULTÉS DE L'ÂME

À LA

DÉMONSTRATION DE SON IMMORTALITÉ

ET À LA

**Preuve de la série non interrompue des révélations
et de l'intervention constante
de la Providence dans les destinées de l'humanité**

PAR L'EXAMEN RAISONNÉ

De tous les genres de manifestations *Medianiques* et de phénomènes
psychiques présents ou passés, et des diverses doctrines
de la philosophie de l'histoire envisagée au point de vue du progrès continu.

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

ET PUBLIÉ PAR

Z. J. PIÉRART

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNETISME,
Membre de diverses Sociétés savantes.

Tome IV. — 3^e Livraison.

PARIS

BUREAUX : RUE DU BOULOI, 21

1861

La Revue spiritualiste forme chaque année un volume table raisonnée, renfermant douze livraisons.

Chaque livraison renferme le plus souvent un article de fond, mique, controverse ou déclaration de principes, sur une question dante ou actualité spiritualiste quelconque.

Ensuite viennent des études et théories, des analyses particulières d'ouvrages sur les matières que le journal embrasse, études, thés et analyses dans lesquelles sont envisagés les doctrines et les actuels ou passés qui se rattachent au spiritualisme ou aux sciences occultes.

En troisième lieu figurent les faits, expériences et variétés spiritualistes, avec les commentaires et explications qui sont jugés nécessaires. Parmi les faits communiqués on accueille de préférence tous ceux qui porteront une garantie de leur authenticité, telles que la signature de celui qui les met au jour, et l'indication des circonstances de temps et de lieu suffisantes pour qu'on puisse recourir aux sources et constater la vérité du fait.

Cà et là, le journal donne la biographie de quelque individu spiritualiste célèbre, contemporaine ou prise dans l'histoire.

Parmi les manifestations médianimiques et les phénomènes psychiques que se propose d'examiner la *Revue spiritualiste*, figurent : les tables tournantes et parlantes, les communications directes et indirectes des Esprits, les apparitions, les miracles, les visions, les possessions, le somnambulisme, l'extase, la prévision, la prophétie, le pressentiment, la seconde vue, la vue à distance, la divination, la pénétration, la soustraction de pensée, les différents procédés de magie, et en général tout ce qui est du domaine des sciences occultes.

Tout abonné a le droit d'assister au moins une fois par an à des conférences et à des expériences qu'offre chez le directeur de la Revue.

Le prix de l'abonnement est de 10 fr. pour Paris; de 12 fr. pour la province et l'étranger, et de 14 fr. pour les pays de l'étranger. — On peut s'abonner pour six mois en payant moitié du prix de l'abonnement. *On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue du Bouloi, 21.* — Le prix des trois précédentes années est le même. — Avant peu il sera doublé.

— *Dans les départements, en envoyant un mandat obtenu par la poste, par les bureaux de messageries, les maisons de banque à l'étranger, se charge de l'envoi du montant des abonnements.* — *Les correspondants du Journal à l'étranger ou on peut s'abonner sont :* pour la Hollande, *M. Revius de l'armée néerlandaise, à La Haie; pour la Suisse, M. le Dr Rodière, directeur du Journal de l'Âme, à Genève; pour les États Sardes, M. Gatti, à Gènes; pour l'Espagne, MM. Bailly Baillière, 11, rue de la Harpe, à Madrid; pour l'Angleterre, M. Baillière, libraire, 219, rue de la Harpe, à Londres; pour les États-Unis d'Amérique, MM. Colburn et Hildesheim, libraires, rue de Chartres, 56, à New-Orléans; pour le Canada, M. Desjardins, rue Saint-Vincent, 13, à Montréal.*

Il est fait aux libraires une remise de 10 p. 100 sur le montant de l'abonnement. — Tous les abonnements partent de la 1^{re} ou de la 2^e livraison inclusivement. — Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année, on envoie les livraisons arriérées à partir de la 1^{re} ou de la 2^e qu'ils choisissent pour point de départ de leur abonnement. — Aux personnes qui s'abonnent pour un an ou six mois.

Prix du numéro par la poste. 1 fr.

Au bureau du Journal et chez les libraires. 1 fr.

On peut payer en timbres-poste. — Les lettres non affranchies sont acceptées.

REVUE SPIRITUALISTE

ANNÉE 1861. — 3^e LIVRAISON.

SOMMAIRE. — *Controverses* : On peut expliquer certains faits spiritualistes scientifiquement. Réponse à ceux qui le nient et pour qui les témoignages quels qu'ils soient n'ont aucune valeur. — M. Jobard au Directeur de la *Revue spiritualiste*. — *Faits et Expériences* : Washington apparaissant à un sénateur de la Caroline du sud, au moment où il élabore un projet de dissolution de l'Union des Etats. — Les Esprits frappeurs ne sont pas nouveaux (2^e article). — Esprit d'une femme des environs de Paris venant se manifester physiquement le surlendemain de sa mort. — Le Pendule explorateur, expériences de rhabdomancie. — Le Spiritualisme aux Iles Vill. — *Variétés* : Encore les vampires, faits divers. Considérations nouvelles. — Philosophie de l'esprit humain du docteur Ashburner. — M. Squire à Alger. Réponses à de nouvelles objections. — Spiritualistes, les temps sont proches. — Un nouveau Mondeux.

CONTROVERSES, DISCUSSIONS

Il existe Paris, un journal intitulé : *Union magnétique*, rédigé par des hommes honorables qui cherchent la vérité de bonne foi et à qui on doit rendre cette justice qu'aucun d'eux ne s'est jamais fait passer pour ce qu'il n'était pas, ni n'a recouru à des moyens habiles et trompeurs pour accréditer soit un livre, soit une doctrine, soit une réputation. Ce journal compte au nombre de ses collaborateurs des spiritualistes croyants, d'autres qui ne demandent pas mieux que de croire, mais qui n'ont pas encore eu l'occasion de voir des faits concluants. De ce nombre est M. Dureau. M. Dureau est de l'école de ces magnétistes qui, oubliant que leurs croyances sont elles-mêmes mises en doute par la science officielle, se plaisent à nier et à railler les faits de l'ordre spiritualiste, bien que ces faits soient aussi anciens et aussi universels que le monde, qu'ils soient ouvertement attestés par les témoignages les plus honorables, les plus désintéressés de toutes les époques, par un ensemble de preuves authentiques, tel

TOME IV. — 3^e LIVRAISON.

qu'aucune science humaine n'en a jamais eu autant pour s'administrer au grand jour de la contradiction. Mais le motif que donne l'honorable M. Dureau pour justifier son incrédulité, est que les faits de l'ordre spiritualiste sont contraires aux lois reconnues de la physique et qu'on ne peut les expliquer scientifiquement. Ce n'est pas une raison. Qui est certain de connaître toutes les lois de la physique? N'en découvre-t-on pas chaque jour de nouvelles? N'a-t-on pas vu telles forces physiques qu'on croyait inviolables, finir par trouver d'autres forces qui les ont assujetties et qui en ont été une dérogation dans certains cas? Le principe d'Archimède, en vertu duquel certains solides, les aérostats, sont poussés de bas en haut n'est-il pas une dérogation apparente aux lois de la pesanteur. L'élévation du ballon ne pouvait-elle pas paraître un fait merveilleux avant qu'on l'eût expliquée. Et les phénomènes électriques et tant d'autres, qui ont donné lieu à des inventions sublimes, n'ont-ils pas été traités de fables, de prodiges inadmissibles avant qu'on les eût examinés, étudiés, expliqués, mis en œuvre? Et cette mise en œuvre elle-même n'est-elle pas venue du moment où il y a eu des hommes qui, loin de méconnaître, de mépriser les témoignages honorables qui leur parlaient de l'existence de ces prodiges, les ont acceptés comme réels et se sont mis à les étudier, afin d'en reconnaître le principe, la source, les lois régissantes? Nous l'avons déjà dit : qu'un fait paraisse miraculeux ou non, il mérite qu'on l'admette quand il est constant, qu'il s'appuie sur la mention d'autres faits semblables arrivés fréquemment soit dans le présent, soit dans le passé. Une pareille unanimité de témoignages doit donner à réfléchir, car ce n'est pas le caractère habituel de l'imposture. Mais qui nous dit que tel fait réputé miraculeux ne trouvera pas bientôt son explication rationnelle? Faut-il en désespérer quand on en a vu tant d'autres aussi réputés miraculeux, s'expliquer à point nommé? car, répétons-le, qui peut douter que l'homme ait encore bien des mystères à éclaircir, et qui peut croire qu'il est arrivé aux dernières limites de ses con-

quêtes sur le domaine de l'infini ? L'humanité ne fait que de naître à peine. Elle n'est pas même arrivée à sa période de virilité et on voudrait qu'elle eût déjà pénétré tous les secrets ! Laissons-la un peu vieillir auparavant et prendre par faite possession de la terre, l'une de ses étapes dans sa marche vers l'éternité.

Voilà l'une des réponses que nous aurions pu faire à l'honorable M. Dureau.

Mais le docteur Roessinger, notre estimable collaborateur, critiqué par lui, a cru aller plus loin et montrer que, même dès aujourd'hui, on peut expliquer scientifiquement certains phénomènes que nie le rédacteur de l'*Union magnétique*. Voici donc la réponse qu'il a cru devoir faire par le canal de notre *Revue*.

Je commence par déclarer que je vénère la science académique lorsqu'elle est impartiale, reconnaissant franchement que c'est d'elle qu'émane beaucoup de lumières scientifiques ; mais, *comme ma conviction intime est que la science partialement enseignée est funeste à la connaissance de la vérité*, je me crois autorisé à combattre la science partielle. Je prie donc mes lecteurs de vouloir bien prendre acte de cette déclaration.

Dans les principales questions de la physique philosophique, les abus de la science entraînent l'intelligence humaine dans un labyrinthe duquel, à tout prix, il faut sortir par une discussion impartiale des principes fondamentaux, universels. Aussi longtemps que les penseurs ne choisiront pas un point de départ basé sur un système universel *quelconque*, il leur sera impossible de s'entendre, tandis que, en le faisant ils arriveront facilement au but ; la lumière jaillira de tous côtés et on discernera utilement le vrai réel du vraisemblable.

Niant les miracles et toute espèce de phénomènes inexplicables par la science officiellement enseignée, un magnétiste que j'estime, M. AL Dureau, croit trouver la condamnation logique de tout phénomène spiritualiste dans les lois

de la pesanteur dont il ignore les causes, comme les ignore la science officielle actuelle. Il croit corroborer son opinion en s'appuyant sur une phrase de M. Postel (1), en disant. *Jamais, dans les amphithéâtres d'anatomie et sous les yeux des médecins, un mort ne s'est relevé et ne leur a montré, par sa seule apparition, que la vie ne tient pas à cette intégrité d'organes qui, d'après leurs recherches, fait le nœud de toute existence animale. Jamais, dans les plaines de l'air, aux yeux des physiciens, un corps pesant ne s'est élevé contre les lois de la pesanteur, prouvant par là que les propriétés des corps sont susceptibles de suspensions temporaires.*

M. Dureau a soin de dire immédiatement : *Cette question peut s'adresser à Messieurs les Spiritualistes et Spiritistes; je la leur transmets en les priant d'y répondre (2).*

(1) Voyez p. 316 de l'*Union magnétique*, cahier du 25 octobre 1860.

(2) La réponse à adresser à M. Dureau, relativement au prodige des suspensions aériennes, sont les faits dont nous avons été personnellement témoin, celui que le Dr. Hofer assure avoir vu l'automne dernier, dans un château des environs de Paris (voir notre livraison de janvier dernier); enfin les mille et un faits contemporains que nous avons insérés dans notre *Revue* avec les témoignages à l'appui. Voilà plus de cent fois que M. Home se tient suspendu en l'air contre les lois de la gravitation, allant parfois écrire son nom au plafond, afin de répondre par là d'avance à ceux qui crieraient à l'hallucination. Nous avons eu à cet effet un grand nombre de témoignages, des attestations notariées même, et nous en citerons encore. Que M. Dureau écrive à tous les témoins cités, et s'il y a des démentis, nous les insérerons. Quant au fait plus incroyable de morts se levant momentanément, même dans un amphithéâtre de dissection, pour faire acte de vie physique, nous avons reproduit à ce sujet, t. II, p. 73, une lettre qui nous a été adressée par un très-honorable fonctionnaire de Paris, porteur d'un nom illustre, et qui est encore prêt à certifier les faits verbalement et à faire connaître le docteur en médecine et la directrice de l'établissement de charité qui en ont été témoins. Mais à cela M. Dureau répondra qu'il n'était point présent lorsque ces prodiges sont arrivés et qu'il n'est pas tenu de s'en rapporter à des faits incroyables, qu'il n'a point constatés *de visu*. Mais je suppose qu'il ait été témoin : d'après ses principes, qu'est-ce que cela ferait dans l'intérêt de la vérité? S'il ne veut pas s'en rapporter au témoignage des autres, les autres de leur côté ont autant le droit de ne pas s'en référer au sien. Il faut donc qu'il y ait un miracle pour chaque incrédule. Voilà où

Après avoir eu connaissance de ce défi, je me suis empressé de l'accepter. J'ai commencé la discussion, p. 534 du 4^m 1867 du *Journal de l'Âme* ; mais dans le cahier du 10 janvier 1867 de l'*Union magnétique*, s'armant d'ironie, en désertant aussi bien son défi que la question posée, M. Dureau réplique comme suit : M. le docteur Roessinger, de Genève, répond dans le *Journal de l'Âme* à la question que je croyois devoir adresser aux Spiritualistes en rendant compte de la savante brochure de M. le docteur Postel.

« Malheureusement, il m'est impossible de suivre mon confrère de Genève dans la discussion qu'il voudrait commencer.

« Sous le prétexte que nous sommes trop analystes, le docteur Postel et moi, M. Roessinger se livre, lui, à une synthèse beaucoup trop élevée pour nous : cette synthèse monte pour le moins jusqu'aux nuages.

« Nous rappelions que jamais un mort ne s'était levé sur une dalle d'Amphithéâtre, et le médecin nous répond par les miracles de Home et *tutti quanti*. Notre confrère nous permettra bien de lui faire observer que ce qu'il regarde comme incontestable est encore assez vivement contesté pour que le doute soit sous l'oreiller du sage, comme écrivait Montaigne.

« Nous combattons avec la raison, disons plutôt avec la science, car on nous reprocherait d'être plus raisonné que raisonnables, et notre confrère de Genève s'appuie sur la foi. Il croit quand même et sur la déclaration de témoins, et il

nous mène la doctrine de ceux qui ne veulent s'incliner devant aucun témoignage, si honorable et éclairé qu'il soit... Pourtant la totalité des connaissances humaines sont basées sur le témoignage et il n'y aurait presque pas d'affirmations auxquelles on puisse se livrer touchant une foule de faits, si on ne s'en rapportait à la parole d'autrui. D'ailleurs, à quoi sert souvent de rendre certains hommes témoins des phénomènes du spiritualisme ? N'en a-t-on pas vu qui, placés clairement devant les faits, les ont expliqués par l'hallucination ou par la supposition de *scelles* qu'on découvrirait plus tard ? Disons plutôt qu'il y a des gens qu'il est inutile de chercher à convaincre. Nous ne disons pas toutefois que d'honorable M. Dureau soit de ce nombre, car ce n'est pas sa faute s'il n'a jamais rien vu. S'il était témoin, nous ne doutons pas qu'il ait la bonne foi de confesser la vérité.

n'admet pas sans doute que les témoins soient plus ou moins compétents, qu'ils aient plus ou moins bien vu. On comprend quelle distance sépare notre méthode de celle de l'Amc de Genève. *La foi s'est toujours imposée ; la science s'expose. La foi nous oblige à croire ce que la science nous défend d'admettre.*

« M. le docteur Roassinger est-il bien sûr d'éclairer la question en affirmant que des rapports sympathiques s'établissent entre le grand tout immatériel et la quintessence individuelle ? — Que la circulation universelle est une force ou une puissance occulte que l'on peut néanmoins reconnaître à l'œil nu ? Je ne le pense pas, mais je croie au progrès en toutes choses. »

Signé : AL. DUREAU.

D'après cette réplique ironique, M. Dureau retranche de son défi les seules questions qui lui donnaient un sens. Il fuit ainsi une discussion qu'il a provoquée ; fugue qu'il effectue en s'armant d'ironie, sans penser que, souvent, les coups de cette arme partent par la culasse.

Quel pouvait donc être le but de son défi aux Spiritualistes ? — Le but évident de ce défi n'était-il pas de démontrer logiquement l'impossibilité absolue des phénomènes spiritualistes et surtout de la réalité des expériences des Home, des Squire, et de tant d'autres médiums dont fourmille l'histoire phénoménale, évidemment dues à des lois mystérieuses tout à fait inconnues à l'enseignement officiel actuel ? Donc, dans ma réponse, ne devais-je pas indiquer comme très-possible la déviation des lois de la pesanteur dans certains cas donnés ? Chacun ne sait-il pas que la pesanteur dont il invoque les lois avec autorité, est inexplicable par l'enseignement actuel ? C'est sans doute pour ce motif que M. Dureau s'empresse de retrancher de son défi la question qui le condamne. Alors, quel sens aurait sa question, ou son défi aux Spiritualistes, réduit aux termes de sa piteuse réplique ?

M. Dureau avoue qu'il croit au progrès en toutes choses,

pendant qu'est-ce que son œuvre? — C'est, évidemment, l'œuvre d'un démolisseur avoué de l'intuition et de l'immortalité de l'âme, et cela conformément au *statu quo* académique partial dont bon nombre de principes fondamentaux reposent sur des *mirages* ou sur la déduction de faits partialement étudiés. N'est-ce pas à des principes émanant de vrais mirages qu'il faut attribuer la plupart de ces étranges et nombreuses évéues des corps savants officiels, évéues qui consistent à nier comme absolument impossibles, et à stigmatiser magistralement, *comme erronés*, des faits patents, les plus sublimes conceptions de l'intelligence humaine dont l'origine est le plus souvent due à l'intuition?

La manie de la science académique partielle étant de s'inscrire en faux contre les conceptions nouvelles qui ne cadrent pas avec les principes qu'elle patronne, on peut lui demander pour quel motif elle ne s'inscrit pas en faux contre les autres phénomènes naturels, également inexplicables par elle avant aux causes?

Pourquoi les savants partiels s'obstinent-ils, sans présenter de preuves contraires, à nier l'existence de faits réels ou reconnus pour tels par des millions de personnes impartiales ni n'ont à en retirer aucune espèce d'avantages pécuniaires, aucun intérêt d'amour-propre? Ils donnent pour motifs apparents que c'est en simulant le vraisemblable qu'il est quelquefois arrivé qu'on a sciemment trompé le public! A cette singulière allégation de la science partielle, je répondrai en la priant de vouloir bien indiquer quelques faits matériels connus de tout le monde dont une fois ou l'autre on n'ait pas abusé?

Il est incontestable que le moment soit venu d'aborder franchement, et surtout impartialement, les questions fondamentales sur lesquelles l'opinion des savants n'est pas d'accord.

Comment est-il possible que, dans sa réplique, et pour se justifier, M. Dureau ait pu avancer que lui combat en même temps avec la science et avec la raison, tandis que Loessinger ne combat qu'avec la foi? N'est-ce pas à peu près le contraire qu'il aurait dû dire, puisque c'est Roessinger

qui cherche constamment à expliquer scientifiquement les faits et la foi; tandis que M. Dureau, dans l'intérêt de sa cause, combat partialement la vraie science en présentant du verre pour du diamant?

Si M. Dureau avait lu l'une ou l'autre édition de mon travail intitulé : LA SCIENCE SE RALLIE A LA FOI. *Explication physico-logique du symbole des Apôtres. Genève, 1840 et 1856*, il aurait compris que je suis bien éloigné de penser avec lui que la foi oblige à croire ce que la science défend d'admettre, comme si mon but constant n'avait pas toujours été de démontrer que la véritable science s'alliait à la foi, puisque cette dernière puissance était démontrable par le raisonnement logique, tandis que, *d'accord avec les autres savants partiels*, M. Dureau est obligé de fuir toute discussion sérieuse, scientifique, logique, remontant aux causes universelles. Évidemment, par les expressions de *raison* et de *science*, M. Dureau veut exprimer le *sophisme*, science philosophique partielle qui n'admet pas que le sentiment (*toucher propre aux différents sens de l'homme*) puisse être admis comme preuve, avantage qu'il n'accorde qu'au raisonnement partial.

J'ajouterai que les lois de la pesanteur sont fréquemment modifiées par l'effet de la concentration momentanée du fluide éthéré dans les corps, lesquels, *en vertu de cette prédominance de fluide immatériel*, acquièrent une puissance expansive, dilatante, qui les rend plus légers, de manière à affaiblir sur eux l'effet de l'absorption terrestre locale du globe ou des points sur lesquels s'effectuent les rapports. C'est bien décidément l'énergie de cette absorption terrestre locale qui tient les corps sous sa dépendance, malgré toute l'énergie expansive de la grande force de vibration du mouvement de rotation.

La chaleur, la lumière et mille autres influences physiques et morales, apportent de très-grandes modifications dans la circulation éthérée des corps dans leurs rapports les uns avec les autres, de manière que, par l'effet électro-moteur de ce contact, les uns abordent et attirent davantage à eux, tandis

que les autres exhalent ou cèdent d'autant plus, de manière à répartir plus de fluide immatériel aux corps voisins.

Si les lois de la pesanteur peuvent momentanément être modifiées à la surface du globe, lorsque l'âme humaine est encore sous la dépendance de son boulet ou de sa partie matérielle grossière, combien plus facilement devront avoir lieu ces modifications lorsque l'âme individuelle, dégagée de son bagage terrestre grossier, et ne conservant que son *chariot*, sa *carcasse*, que j'appelle la *quintessence matérielle, corporelle, impondérable de l'individu*, aura pris son essor dans l'immensité !

Où ! dès les temps historiques, les penseurs impartiaux ont reconnu qu'il existe des rapports, soit sympathiques, soit antipathiques entre le *grand-tout immatériel qui constitue la divinité* et la *quintessence* dont je viens de parler.

Où ! la circulation universelle est une force ou une puissance, *le plus souvent occulte*, susceptible, dans des cas particuliers, d'être reconnue à l'œil nu, surtout dans l'obscurité, comme le démontrent les belles expériences du comte de Reichenbach, à moins qu'on n'ait véritablement des yeux que pour refuser de voir, et des oreilles pour refuser d'entendre.

On fait des objections contre certaines expériences qui réussissent à l'obscurité, mais non à la lumière ; ne peut-on pas les expliquer, comme bien d'autres phénomènes palpables, par l'action de lois mystérieuses ou inconnues à la science actuelle ? Si nous connaissons parfaitement les lois de l'optique ordinaire, pour ce qui concerne la marche ou l'action des rayons de lumière au travers des corps transparents, lucides, cela veut-il dire que la science connaisse aussi parfaitement la marche et l'influence immense de ces mêmes rayons lumineux sur les corps opaques, influence se manifestant par une attraction toute différente, tant sur les masses de corps que sur les corps particuliers et dans tous les rapports des corps entre eux, comme nous le prouvent surtout les phénomènes de la *photographie* ?

*

Pourquoi, dans les rapports des différents corps avec les médiums, l'absence de la lumière ne pourrait-elle pas quelquefois modifier les lois de la pesanteur des corps en rapport et favoriser dans l'obscurité le développement de phénomènes que la présence des rayons lumineux empêche? — Si, par exemple, la présence des rayons lumineux exalte centripètement tel corps en rapport avec un autre qui s'exalte moins, ou dans un sens inverse, *centrifuge*, par l'effet de la présence de ces rayons, le fluide immatériel ou éthéré pourra être beaucoup plus vivement absorbé au détriment d'un corps exhalant qui sera en rapport avec lui, *et vice versa*. Actuellement, comme la concentration de ce fluide immatériel ou éthéré dans les corps particuliers tend à les rendre plus légers, quelle impossibilité y aurait-il à ce que ces lois, invoquées par M. Dureau, pussent être notablement modifiées à l'égard des corps dans lesquels se manifeste cette concentration?

Si la *double vue* ou la *vue intuitive*, incontestablement connue dès les temps historiques est encore niée ou contestée par la science officielle actuelle à laquelle cette intuition ou cette double vue est tout aussi incompréhensible que la création et l'existence du brin d'herbe et de tant de milliers d'autres phénomènes tout aussi incontestables, pourquoi, dans ce cas, la science partielle ne serait-elle pas tout à fait impuissante dans l'explication logique de l'existence des phénomènes spiritualistes? Cette complète ignorance de la science n'était-elle pas déjà mise hors de doute par saint Paul, prêchant le Dieu inconnu de la science? Les mystères religieux, philosophiques et autres ne sous-entendent-ils pas toujours cet inconnu de la science?

Nier avec autant d'obstination la possibilité de faits attestés par des témoins dignes de foi est certainement beaucoup plus dangereux que son admission, laquelle ouvre la lice pour que du choc des idées puisse jaillir la lumière ou le progrès.

F. ROESSINGER, D^r.

Pour faire suite à l'article du Docteur Rossinger, et en réponse aux dénégations de M. Dureau, qu'il nous soit permis de reproduire les faits suivants :

Le *Spiritual Magazine* de Londres, numéro de février 1861, contient une lettre du Docteur Gully, un des plus célèbres médecins de l'Angleterre, qui atteste avoir vu M. Home suspendu en l'air et l'avoir vu produire d'autres manifestations du genre de celles qui ont déjà été racontées par les journaux. Le même journal donne ensuite une lettre, signée John Jones, Basinghall street, 14 janvier 1861, dans laquelle l'écrivain déclare avoir vu avec six autres témoins les manifestations de M. Home. Il l'a vu s'enlever deux fois de son siège et se tenir suspendu dans l'air horizontalement; sa tête était parallèle avec le plancher; mais la bonne bouche du *Spiritual Magazine* est une lettre de M. James Hutchinson, qui est un financier bien connu à Londres, où il a été pendant beaucoup d'années le président de la Bourse. Il dit que les récits de ses amis lui ayant fait désirer d'être présenté à M. Home, il a vu les manifestations de ce célèbre médium le 28 janvier 1861.

M. JOBARD au Directeur de la *Revue spiritualiste*.

L'impartialité nous fait un devoir d'insérer la lettre suivante, bien que nous n'osions pas encore, à l'heure qu'il est, nous prononcer carrément sur certains dogmes, comme le fait le spirituel auteur de cette lettre.

Bruxelles, le 28 février 1861.

Mon cher maître en Tablature,

Vous avez à bon droit réclamé, dans le *Journal des Débats*, contre la qualification de *trompeur* ou *trompé* dont le spirituel, mais incrédule feuilletonniste gratifie les quatre à cinq cent mille *Spiritualistes*, qui croient encore ou déjà à l'existence et à l'immortalité de l'âme; ne trouvez donc pas mauvais que je réclame contre l'opinion que vous m'attribuez d'avoir confiance dans toutes les dictées des médiums; c'est me supposer assez Jobard pour croire aux paroles et aux promesses

du premier venu, moi qui suis payé pour ne pas même me fier aux traités et engagements écrits, signés et enregistrés, de mes semblables qui ne me ressemblent guère sous ce rapport ; quand ils seront tous bons *médiums*, comme j'en connais, ce sera différent ; on n'aura plus besoin de papier timbré, leur parole suffira ; car ce sera le règne de Dieu sur la terre, promis par le *Pater noster*.

Ce règne est encore un peu loin, mais il arrive ; les signes précurseurs apparaissent de tous côtés ; déjà un homme qui a des millions *au service de ses amis* ne peut se vanter d'échapper à la justice, comme ci-devant ; déjà un souverain n'est plus maître de bâtonner ses propres sujets ; déjà l'homme n'est plus libre d'acheter ou de vendre de la chair humaine, sous le nom de *bois d'ébène* ; déjà les naturalistes distinguent le règne *hominale* du règne *animal* ; déjà vous pouvez faire et publier des sorcelleries sans crainte de la Sainte-Hermandad.

Voyez quel progrès immense depuis seulement 70 ans où l'on a dépeuplé trois villages belges, en pendant plus de 400 paysans sous prétexte qu'ils allaient la nuit sur un *bon vert* commettre des vols dans la Hongrie, la Carniole ou la Carinthie. Je tiens le fait d'un témoin oculaire et les pièces de ces procès sont encore à Maëstricht.

Mais ce qui nous intéresse particulièrement c'est de voir la doctrine prospérer, et votre journal est fait pour la répandre parmi les savants ; votre profonde érudition les surprend, au point de croire que vous devez l'emprunter aux Esprits contemporains des temps et des faits historiques que vous racontez si bien.

La Belgique n'est pas fertile en *médiums* ; le rationalisme y domine en plein depuis que Paris s'en dégoûte ; il en est de cela comme des modes, il y a du retard beaucoup et de l'initiative fort peu.

Nicolas Benardaki nous a pourtant laissé un médium de première qualité en partant pour la Russie, qu'il va convertir au Spiritualisme comme l'avait fait au christianisme son homonyme, patron de la Moscovic.

Si j'avais le temps de vous transcrire les magnifiques dictées de Tertullien sur Dieu, l'homme, les esprits et le mécanisme des mondes, vous ne douteriez pas de l'identité du personnage qui nous a fait retrouver un de ses livres sur le Spiritualisme, composé en l'an 202, en nous apprenant qu'il termina sa vie et finit par résurrectione,

Beloups d'été (n. 3/1860)

c

,

-

i

le

nt

le

la

lus

né.

gratuitement

Nous attendons à ce sujet de nouveaux renseignements de M. Jobard.

« terrain arrosé n'en continue pas moins depuis longtemps
« encore à produire de bons fruits.

« De même l'esprit de l'homme, cultivé pendant une pé-
« riode d'incarnations, continue dans une réincarnation sub-
« séquente, à jouir des qualités qu'il a développées ;

« Tous ces hommes que vous regardez comme des phéno-
« mènes ne sont que des esprits de savants qui, réincarnés
« pour leur punition, ont gardé comme un reflet de leurs
« vies passées, bien qu'enfermés dans un corps animé d'un
« esprit qui semblait inférieur, parce qu'il n'avait pas reçu
« le développement nécessaire pour conserver les images
« dont il n'a pas plus retenu l'empreinte qu'un miroir ne re-
« tient la trace des figures variées qui l'ont frappé.

« Voilà ce que sont les esprits qui vous étonnent par cer-
« taines aptitudes ; le grand calculateur irlandais *Burn* est
« de ce nombre, il est la réincarnation d'un savant breton.
HENRY MONDEUX était le produit d'une succession de savants
chinois réincarnés à cause de leur orgueil, mais qui ont con-
servé comme un souvenir de leur ancienne existence.

Ils étaient deux qui se sont succédé d'âge en âge, et c'est
comme punition qu'ils furent réincarnés dans un individu
doué d'une âme simple, mais ce sont des cas fort rares ; ils
ne reparaitront plus, leur temps d'épreuve est fini (1). *MAU-
GIAMELE*. Tout homme doué d'une faculté exceptionnelle ne la
possède que par réminiscence d'une existence antérieure, où
cette faculté s'était grandement développée. *Vito Maugiamela*
en est un exemple, il venait d'un astrologue hollandais réin-
carné en lui ; vous le reverrez encore.

Voilà, mon cher collègue, des explications qui, si elles ne
sont pas exactes, sont au moins plus satisfaisantes et plus
logiques, pour expliquer les idées innées que tous les tours
de force de nos gymnasiarques de plume.

(1) Nous avons actuellement à Paris, un nouveau *Henri Mondeux*. Il
va venir, aussi longtemps que le désireront les amateurs, expérimenter
dans le salon de la *Revue spiritualiste*. Voyez à la fin de cette livraison.

Je dirai comme *Louis Jourdan*, ces choses satisfont ma conscience, je ne veux pas d'autre *critérium* de la vérité. Toute l'éloquence des rationalistes tombe devant cette épreuve intime.

Il ne faut jamais perdre de vue que tous les esprits sont nés ignorants, comme toutes les plantes ont été des sauvages, qui se perfectionnent par l'étude et la greffe, d'après la loi de végétation qui régit l'ensemble comme les parties de tout l'univers. Cette loi est tellement générale et sévère que *Davis* ne croit point blasphémer en disant que Dieu lui-même y est soumis et se perfectionne comme tout ce qui l'entoure. Ce qui revient à dire que Dieu est fait à l'image de l'homme, et comme l'homme c'est l'esprit, que l'esprit est immortel et indéfiniment perfectible, c'était bien évidemment de l'esprit qu'il s'agissait quand le révélateur nous a enseigné que Dieu avait fait l'homme à son image. Si le poète latin eût su cela, il n'eût pas fait sa belle strophe erronée :

Peior estas avis tulit
Nos nequiores mox daturus
Progeniem vitiosiore,

que le citoyen de Genève a épousée en la traduisant ainsi :

Nos pères plus méchants que n'étaient leurs aïeux
Ont eu des enfants plus coupables,
Qui seront remplacés par de pires neveux.

Mais aujourd'hui,

On peut dire en bravant *Horace* et ses semblables :
Nos pères plus savants que n'étaient leurs aïeux
Ont eu des enfants plus capables
Qui seront remplacés par de meilleurs neveux.

En effet, demandez à tous les fils, s'ils ne se sentent pas bien supérieurs à leurs pères, qui ne savaient que travailler ; tandis qu'ils savent s'amuser, eux, les jeunes.

Dites à *Squire* que s'il vient en Belgique, il doit avoir son passeport bien en règle depuis qu'on n'en demande plus à la frontière. On pourrait bien le prendre pour un magnétiseur ou un électricien, et le faire déguerpir comme *Reboldt*,

Moutiers, Cremmens, Brunet, Allix, Ragazzoni, Robert et Charavet. Ah ! mais c'est que la police médicale ne plaisante pas avec les sorciers, aussi, vous savez,

Défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu !

Bonsoir, mon corps va se reposer et mon esprit va voyager, travailler et me préparer de la besogne pour demain.

JOBARD.

FAITS ET EXPÉRIENCES

WASHINGTON APPARAISSANT A UN SÉNATEUR DE LA CAROLINE DU SUD AU MOMENT OU IL ÉLABORE UN PROJET DE DISSOLUTION DES ÉTATS.

Le *Herald of Progress*, du 5 janvier 1861, donne ce récit publié il y a cinq ans dans une lettre écrite à Vashington.

« L'autre matin, à déjeuner, l'honorable John Calhoun semblait fort triste; vous savez que c'est un homme vénérable avec une figure sincère : personne ne doute de sa véracité; il a sacrifié à ses convictions tout ce que l'ambition peut désirer, même d'être président des *États-Unis*.

« Pendant le déjeuner, toutes les personnes présentes ont remarqué que M. Calhoun regardait souvent sa main droite et la frottait souvent de sa main gauche d'une manière agitée. A la fin, M. John, le membre du congrès de Georgia, lui a dit :

— Avez-vous mal à la main ?

— Ce n'est rien, répondit M. Calhoun, mais j'ai eu hier au soir un rêve qui me fait voir sans cesse une grande tache noire comme de l'encre sur ma main droite. Je suppose que c'est une illusion d'optique.

Toute la compagnie désirait connaître le songe, et M. Calhoun fit le récit suivant :

« Hier au soir, pendant que j'étais occupé à écrire bien

tard, je fus étonné de voir entrer un monsieur, qui, sans parler, s'est assis vis-à-vis de moi à ma table, d'autant plus que j'avais particulièrement ordonné à mon domestique de faire attention à ce que personne ne me dérangeât pendant la soirée. J'ai été indigné par la manière que cet intrus entraît et s'asseyait sans dire un mot, comme s'il était chez lui. Comme je levais la tête pour examiner ses traits, j'ai vu qu'il était enveloppé d'un manteau qui le cachait complètement. Alors il a dit :

— Sénateur de la Caroline du sud, qu'écrivez-vous ?

Sans lui reprocher son impertinence, je lui répondis :

— J'écris un plan pour la dissolution de l'Union américaine. (Vous savez, messieurs, qu'on s'attend à me voir produire un plan de dissolution, si certaines circonstances devaient arriver.)

L'intrus a répondu :

— Sénateur de la Caroline du sud, voulez-vous me permettre de regarder votre main droite ?

Il s'est levé : le manteau est tombé, et j'ai vu sa figure. Messieurs, la vue de cette figure a été, pour moi, comme si j'étais foudroyé par un coup de tonnerre. C'était un mort que ces événements avaient ressuscité. Ses traits étaient ceux du grand Washington, habillé tel que vous le voyez représenté dans l'Office des patentes. Le spectre a donc demandé à regarder à ma main droite ; et, maîtrisé par une force à laquelle je ne pouvais résister, je l'ai étendue. Quand il l'eut touchée, j'ai senti un frisson étrange ; il a saisi ma main et l'a tenue près de la lumière, et m'a donné ainsi le temps d'examiner tous les traits de sa figure. Oui, c'était bien Washington. Ensuite il a dit en me regardant fixement :

— C'est donc avec cette main, sénateur de la Caroline du sud, que vous êtes prêt à signer votre nom sur un papier déclarant la dissolution de l'Union ?

— Qui, ai-je répondu, dans le cas d'un certain événement. Mais, à ce moment, une grande tache noire a paru sur ma main, telle qu'il me semble la voir encore.

— Qu'est-ce que c'est que cela ! ai-je demandé tout alarmé : pourquoi cette tache sur ma main ?

— Cette tache, a répondu Washington, est la marque par laquelle Benedict Arnold est connu dans l'autre monde.

Alors il a tiré de dessous son manteau un squelette qu'il a placé sur la table où j'écrivais, en disant :

— Voilà les os d'Isaac Hayne qui fut pendu à Charlestown par les Anglais. Il a fait le sacrifice de sa vie pour établir l'Union. Il était né dans la Caroline du sud comme vous, mais il n'y avait point de tache sur sa main droite.

A ces paroles, le spectre a quitté la chambre, et je me suis comme éveillé d'un songe. »

Le Herald of Progress du numéro dernier renferme à propos des faits qui précèdent une lettre, qui non seulement les confirme, mais encore affirme que ce qu'on a présenté comme un rêve de M. Calhoun est une apparition réelle. Voici cette lettre.

Mézilla, territoire d'Arigona, ce 12 janvier 1861.

A. M. A. J. Davis.

Cher Ami,

Dans le n° 46 du *Herald of Progress*, je vois que vous avez publié ce qu'on dit être un rêve de Jean C. Calhoun. Quoique le sujet soit ancien, je suis vraiment content de le voir paraître dans votre estimable journal, car le public fait plutôt attention aux faits et en garde une plus grande impression quand ils se rattachent à des hommes qui occupent une aussi haute position que celle de M. Calhoun. Je prends donc la plume pour vous donner quelques informations à l'égard de ce qu'on appelle le rêve de ce célèbre homme d'Etat.

Il y a trois mois, je me trouvais à mon premier séjour à Mézilla, avec un bon nombre d'amis à Brechinridge-House, où nous étions réunis après le souper. Par hasard, le spiritualisme fut mentionné par un de nous, et comme il y en avait qui le favorisaient, une discussion s'en suivit. Un monsieur, qui demeure à New-Orléans, mais qui a beaucoup voyagé, qui a passé quelque temps en Californie, prit vivement le parti de cette doctrine. Comme ce monsieur inspirait le respect, on l'écoutait avec une grande attention, il raconta plusieurs faits

qu'il avait vus, et d'autres qu'il avait lus; enfin il parla du célèbre rêve de M. Calhoun. Il assura que c'était un fait certain, et non une vision. Je lui parlai plus tard sur ce point, et j'appris ce qui suit et que j'ai raison de croire tout à fait vraisemblable.

Pendant son séjour en Californie, pour se convaincre de la vérité de ce rêve, qui alors faisait bruit dans tous les journaux, il alla, accompagné d'un monsieur très-connu dans les *Etats* (ce nom ne me revient pas), chez le fils de M. Calhoun, qui habitait dans la ville où ils étaient et demanda des informations sur l'authenticité de la narration. M. Calhoun dit alors, que ce n'était pas un rêve, mais une réalité. Il dit que son père étant seul dans une chambre, occupé à écrire un projet de dissolution de l'Union, pendant qu'il était ainsi occupé et bien réveillé, le spectre de Washington lui apparut substantiellement comme il est indiqué dans l'article du *Herald of Progress* précité. Il dit aussi, qu'on avait publié cette apparition comme un rêve, parce que quelques-uns des amis de M. Calhoun ne voulaient pas que tout le monde sût que son père avait vu un spectre et qu'il ait cru à l'existence de ce spectre. Mais il dit que son père avait toujours assuré que c'était véritablement l'esprit de G. Washington, qu'il était éveillé et avait toute sa raison à lui. Le nom du monsieur de qui je tiens ces faits m'échappe, il est vrai, mais ce que je sais, c'est qu'il était alors membre d'une grande affaire à la Nouvelle-Orléans. Je pourrai sans doute me procurer son adresse si c'est nécessaire.

Tout à vous pour la propagation de la vérité.

BREDETT. C. MURRAY.

L'histoire de cette apparition, qui avait été présentée comme un rêve, fut mise au jour il y a quelques années par George Lippard, de Philadelphie. Nous ne savons pas s'il l'a écrite avec la conviction de la réalité des faits, mais ce qui est certain c'est que M. Lippard les a racontés identiquement comme on les lui a rapportés,

(*Note du Herald of progress.*)

LES ESPRITS FRAPPEURS NE SONT PAS NOUVEAUX. — RÉCIT DES MANIFESTATIONS
REMARQUABLES ARRIVÉES EN 1821 PRÈS DE GRATZ EN STYRIE.

[2^e article. — Voir la *Recue spiritaliste* de février.]

Aschauer proteste qu'il est prêt à confirmer par serment la vérité de ce qu'il raconte, et qu'il consent à passer pour un imposteur à la face du monde entier si l'on peut trouver dans sa description un seul mot exagéré. Il commence par ce que lui avait raconté son gendre Obergemeiner,

propriétaire de la maison ; à savoir qu'au mois d'octobre 1818 des pierres avaient été jetées plusieurs fois l'après-midi et le soir contre les fenêtres de la chambre du rez-de-chaussée ; que des vitres avaient été brisées de temps en temps, mais que le bruit cessait dès que les gens de la maison faisaient la prière du soir et allaient se coucher. Obergemeiner crut d'abord que c'étaient des écoliers qui, en passant, lui jouaient ce tour ; mais comme, malgré toutes les mesures qu'il prit, il ne put découvrir personne, et que l'on commença à entendre du bruit à la porte de devant et à celle de derrière, qui étaient fermées toutes les deux, sans que le chien aboyât, il crut que c'étaient des voleurs qui voulaient l'attirer dehors, et il se garda bien d'ouvrir les portes. Ses gens commençaient à avoir peur, et lui-même était fatigué de ce bruit ; il résolut donc de traiter l'affaire plus sérieusement. Il alla trouver vers la fin du mois, sans le dire à ses gens, les paysans des environs, en prit à peu près trente-six avec lui, bien armés, les plaça en cercle autour de la maison, à une certaine distance, et, après leur avoir bien recommandé de ne laisser venir ni sortir personne, il entra dans la maison avec Koppbauer et quelques autres, réunit tous ses gens pour bien se convaincre que personne ne manquait, et visita toutes les pièces, depuis le toit jusqu'à la cave. Il était environ quatre heures et demie du soir.

Les paysans avaient rétréci toujours davantage leur cercle, et n'avaient trouvé personne ; mais personne aussi, ni homme ni bête, n'avait pu pénétrer. Cependant on avait commencé à jeter des pierres contre les fenêtres de la cuisine. Koppbauer se plaça à l'une de ces fenêtres et regarda par dehors pour tâcher de voir dans quelle direction les pierres étaient jetées. Pendant qu'il était dans cette position, et qu'Obergemeiner était dans la cuisine avec plusieurs autres, une grosse pierre fut lancée contre la fenêtre même où il était ; de sorte que plusieurs vitres furent brisées derrière lui. Il en fut très-irrité, croyant que c'était ceux qui étaient dans la cuisine qui avaient jeté la pierre pour lui jouer pièce. Mais Obergemeiner lui ayant ôté cette pensée, ils crurent tous que les pierres devaient être jetées de l'intérieur ; et c'était en effet dans cette direction qu'elles le furent jusqu'à six heures et demie du soir, où la chose cessa tout à coup. Cependant on avait continué de visiter la maison, le four, les poêles, les cheminées, en un mot, tous les endroits dans lesquels un homme ou une bête aurait pu se cacher, et les paysans, de leur côté, avaient continué de monter la garde autour de la maison. Tout resta tranquille jusqu'à huit heures du matin ; mais alors les pierres recommencèrent à tomber de plus belle en présence de plus de soixante personnes. On se convainquit qu'elles partaient de dessous les bancs de la cuisine et venaient frapper les fenêtres d'une manière tout à fait inexplicable, en décrivant une ligne courbe contraire aux lois du mouvement.

On se mit alors à lancer dans toutes les directions contre les autres

fenêtres des pierres à chaux, et qui pesaient depuis un quart de livre jusqu'à quinze livres. Bientôt on ne se borna plus aux pierres; mais tous les ustensiles de la maison, les cuillers, les pots, les plats vides ou pleins, etc., étaient lancés au milieu des gens qui étaient là, contre le plancher, contre les fenêtres, et avec une vitesse incroyable. Plusieurs de ces objets brisèrent les vitres; d'autres, quoique très-gros et lancés avec force, restèrent fixés au milieu des carreaux; d'autres ne firent que toucher le verre, et tombèrent ensuite à l'intérieur et perpendiculairement au bas de la fenêtre. Plusieurs, quoiqu'ils eussent été frappés par de grosses pierres lancées avec force, ne ressentirent le coup que faiblement, à leur grande surprise; et ces pierres, après les avoir frappés, tombaient aussi perpendiculairement à leurs pieds. Il fallut songer à enlever de la cuisine les pots et tous les ustensiles. Or, pendant qu'on était occupé à cette opération, plusieurs de ces objets furent enlevés des mains de ceux qui les portaient, ou renversés. en présence de tous, de dessus la table où on les avait placés. Rien ne fut respecté sur cette table, à l'exception d'un crucifix; mais les flambeaux eux-mêmes qui brûlaient à côté furent jetés avec une grande force. Au bout de deux heures, il ne restait pas une seule vitre dans la cuisine, et tous les objets fragiles, même ceux qu'on en avait emportés, furent mis en pièces. La maîtresse de la maison avait sauvé un plat de salade qu'elle avait mis dans le garde-manger au premier étage. Étant montée avec une servante, elle ouvrit la porte et envoya la servante chercher la salade. Mais comme celle-ci prenait le plat, il lui fut arraché des mains. La servante se sauva; la maîtresse crut qu'elle l'avait laissé tomber par peur et par maladresse, et voulut le lui reprocher, lorsque tout à coup le plat, avec la salade qui était dedans, lancé du fond du garde-manger, passa devant elle et tomba dans le vestibule. Le désordre ayant cessé vers onze heures, le maître de la maison était assis dans la salle à manger, au rez-de-chaussée, ayant devant soi une bouteille vide avec un bouchon poli à l'émeri. Tout à coup le bouchon est élevé en l'air et tombe sur la table, à côté de la bouteille. Il le remet à sa place et le presse fortement dans le cou de la bouteille; mais au bout de deux ou trois secondes, il est enlevé une deuxième fois, puis une troisième; de sorte que le maître prit le parti de renfermer la bouteille, car il avait remarqué qu'on ne touchait à rien de ce qui était renfermé. Les jours suivants, la maison fut assez tranquille. Il fallut cependant tenir bien solides les vases où l'on voulait cuire, et éloigner ceux qui étaient fragiles, une fois la cuisine faite.

Le témoin, auteur de ce récit, apprit ce qui s'était passé, au marché de Voitsberg du maître de la maison lui-même, et le pria de l'avertir s'il arrivait quelque chose de nouveau. En effet, on l'envoya chercher vers la Toussaint, et il accourut aussitôt. A son arrivée, il trouva la maîtresse de la maison et Koppbauer seuls à la cuisine, occupés à recueillir les mor-

ceux d'un pot qu'il avait entendu tomber à terre pendant qu'il entra. Comme il était dans la cuisine avec les deux autres, chacun à deux pas environ de son voisin, une grosse cuiller de pot en fer fut lancée de la planche où elle était avec une incroyable vitesse contre la tête de Koppbauer, et tomba perpendiculairement à ses pieds. Cette cuiller pesait trois quarts de livre; de sorte que, lancée avec force comme elle était, elle aurait dû causer une forte contusion; mais Koppbauer dit qu'il n'avait senti qu'un attouchement très-léger. Le témoin resta deux jours dans la maison, mais ne vit rien jusqu'au second jour à 4 heures après midi. Comme il ne pouvait rester toujours dans la cuisine, à cause de la fumée et du mal d'yeux, plusieurs fois pendant son absence des pierres furent jetées dans les fenêtres. Il examina les paratonnerres et tous les objets au moyen d'un électromètre qu'il avait apporté avec lui, mais ne trouva nulle part d'accumulation de fluide électrique. D'ailleurs, même lorsque les objets étaient lancés avec le plus de force, il n'y avait ni dégagement de lumière ni bruit. La cuisine était tellement placée qu'aucun homme ne pouvait agir d'une manière médiate ou immédiate sur les objets qu'elle contenait; et le témoin, à la vue des phénomènes qui se passaient sous ses yeux, eut beau chercher une cause naturelle pour les expliquer, il n'eut pu découvrir aucune. Obergemeiner avait de son côté proposé un prix de mille florins à celui qui trouverait la cause de ces événements singuliers.

Le second jour, vers quatre heures après midi, le témoin était au bout de la cuisine, ne sachant que penser de tout ce qu'il voyait. Il y avait au-dessus et vis-à-vis de lui une grande planche où étaient les plats. Entre lui et son œil, qui regardait par hasard de ce côté, il n'y avait rien qui pût intercepter le regard. Or, il vit tout à coup se détacher sans bruit de la planche une soupière en cuivre revêtue de fer, et qui pouvait contenir de la soupe pour douze hommes environ. Elle vint vers lui presque horizontalement, avec une incroyable vitesse, et passa si près de sa tête que le courant d'air lui souleva les cheveux sans qu'aucun bruit, aucun sifflement se fit entendre; après quoi elle tomba avec un grand bruit, mais sans aucun dominage. Tous ceux qui étaient présents furent confondus d'étonnement, et il ne manquait pas de témoins; car on accourait de toute part pour voir ces choses extraordinaires. Quelques instants après, la servante voulut râper du pain; comme elle se détournait pour mettre le pain et la râpe dans un plat de bois, celui-ci se mit en mouvement avec une vitesse modérée, effleurant le foyer jusqu'au bord. Là, il fut jeté par terre, comme s'il avait été lancé avec une grande force, de sorte qu'il rebondit plusieurs fois, et le pain râpé se répandit par toute la cuisine. Le témoin assure que personne de ceux qui étaient présents n'y avait mis la main, et qu'il en est aussi sûr que de son existence.

Vers cinq heures, il vint un étranger qui prétendit que la cause de tout ce mouvement était un homme caché dans le tuyau de la cheminée,

quoique celle-ci fût remplie de fumée à l'intérieur. Le témoin, impatienté d'une explication aussi ridicule, le mena vers la porte, dans un endroit où, de son propre aveu, personne ne pouvait viser du tuyau de la cheminée. Il y avait là un plat de cuivre, sur une planche basse, où personne, hormis eux, ne pouvait atteindre. Le témoin dit à l'autre : « Que iriez-vous si ce plat, sans que nous y missions la main, était jeté de autre côté ? » A peine avait-il fini de parler, que le plat s'envola, et étranger resta confondu. A partir de ce moment, jusqu'à neuf heures etemie du soir, il ne fut plus rien jeté en sa présence. Seulement, lorsqu'il voulut suspendre son chapeau à un long clou, dans la chambre à coucher du maître de la maison, son chapeau lui fut jeté par terre quatre fois de suite. Tous les mets étant cuits, ils résolurent de vider, en cinq qu'ils étaient, la cuisine, et n'y laissèrent que trois objets : un emporte-pièce le ferblanc pour les pâtes, à la fenêtre de derrière ; un plat de fonte plein d'eau au foyer et un seau d'eau en bois avec deux branches de fer ris-à-vis de l'emporte-pièce, par terre. Les portes et les fenêtres grillées étaient fermées comme toujours, et il n'y avait que quatre personnes dans la cuisine. Il n'y eut rien pendant longtemps ; et comme ils avaient veillé toute la nuit précédente, ils voulurent aller se coucher ; mais comme ils étaient à la porte, l'emporte-pièce fut jeté horizontalement au milieu d'eux ; ils le remirent à sa place et fermèrent les portes.

Au bout de dix minutes environ, le seau d'eau, pesant environ quinze livres, qu'ils avaient laissé par terre, tomba perpendiculairement du haut de la voûte de la cuisine, sans qu'ils pussent comprendre comment il y était monté, puisqu'il n'y avait rien en haut où l'on pût suspendre quoi que ce soit. La moindre déviation aurait suffi pour le faire tomber sur une des personnes présentes. Ils se placèrent autour du foyer, ayant chacun une lumière à la main ; de sorte qu'aucun ne pouvait toucher le pot de fer sans être vu. Celui-ci fut tout à coup renversé, jusqu'à ce que la dernière goutte d'eau se fût écoulée. La chute n'avait point suivi les lois ordinaires ; mais elle avait été beaucoup plus lente, comme lorsqu'on veut vider un vase peu à peu ; et il se releva de la même manière. Après cela il ne tomba plus rien pendant quelque temps. Quatre des assistants sortirent de la cuisine, le cinquième y resta seul renfermé, tandis que les autres voyaient par une ouverture tout ce qui se faisait autour de lui ; car ils pouvaient l'apercevoir ainsi qu'une grande partie de la cuisine. Comme il était assis tranquillement, une lomière à la main, des coques d'œuf furent jetées de tous les coins sans qu'ils pussent comprendre d'où elles venaient, puisqu'ils avaient tout emporté, jusqu'aux moindres choses. Ceci dura environ une heure, avec quelques courtes interruptions ; puis il ne se fit plus rien pendant toute la nuit et les jours suivants. Le témoin partit le lendemain, après être resté trois jours dans la maison, et c'est par d'autres qu'il apprit ce qui suit.

Au bout de quelques jours de calme, les roues du moulin, qui étaient six minutes environ de chemin de la maison, s'arrêtèrent de temps en temps. Le meunier fut jeté de son lit avec le lit lui-même, les lumières s'éteignirent, et différents objets furent jetés devant la porte. Au bout de quatre ou cinq jours, tout ce désordre cessa ; mais les pots ou d'autres objets étaient encore de temps en temps jetés par terre dans la cuisine. Après cinq ou six semaines d'interruption, un dimanche, avant midi pendant que tous les autres étaient à l'église, la mère d'Obergemeiner et sa femme étaient devant le foyer, s'entretenant de ce qui s'était passé, et se montrant la place où la plupart des pots étaient tombés. Tout à coup le pot le plus grand passe devant elles et tombe par terre. A partir de ce moment il n'arriva plus rien ; du moins le maître de la maison, qui n'aime pas en général à parler de cette affaire, n'en dit plus rien au rapporteur. Au reste, ces événements avaient fait sensation auprès des employés du gouvernement, et le district d'Ober-Greifensee envoya un rapport au cercle de Gratz le 7 novembre 1818. Ce rapport est caractéristique. On y lit entre autres choses : « Quoique nous ne soyons plus dans ces temps d'ignorance où chaque phénomène dépassant l'intelligence du vulgaire était attribué à la magie ou au démon, tandis que les hommes plus habiles et initiés aux sciences naturelles mettaient souvent à profit cette croyance superstitieuse, et, au lieu de se servir de la supériorité de leur science pour combattre l'erreur, cherchaient plutôt leur avantage dans la propagation des opinions les plus erronées, il est remarquable néanmoins qu'à une époque où le flambeau de la civilisation a mis de puis longtemps en fuite tous les démons, où les nouveaux progrès de la physique et de la chimie ont mis au grand jour les forces de la nature cachées auparavant, il est remarquable que l'on voie se produire de tels phénomènes inaccoutumés, et que les hommes compétents n'ont pu expliquer malgré l'observation la plus attentive. » A cela Goerres ajoute :

Le rapport s'accorde dans tous les points essentiels avec le récit d'Aschauer. Aschauer est un homme véridique, respectable, digne de confiance, qui, bravant la plaisanterie, n'a pas craint de se mettre en avant ; un mathématicien, sachant par état ce qu'il faut pour un jugement exact et concluant ; un homme connaissant parfaitement les forces de la nature et sachant ce qui doit lui être attribué. Il a commencé ses observations avec la défiance d'un homme raisonnable, et les a continuées sans prévention. Elles ont été répétées souvent et dans des circonstances différentes, et ont duré assez longtemps pour conduire à un résultat positif. Bien plus, tenant compte de toutes les suppositions, il a fait ses essais avec intelligence, et observé leurs résultats avec attention. Il ne manque donc rien à ses observations ; et pour tout esprit impartial elles ont la même valeur qu'a pour tout savant une série d'observations astronomiques faites à l'observatoire de Greenwich. Lorsqu'un homme comme

otre témoin, cédant à l'évidence, déclare qu'il est convaincu qu'aucun appareil physique, aucun prestidigitateur, quelque habile qu'on le suppose, n'a pu produire les choses qui se sont passées sous ses yeux, c'est assez pour que l'on doive, bon gré malgré, ajouter foi à sa parole, et chercher d'autres causes que les causes physiques ordinaires.

Or, comme aucune de ces causes n'est visible, il faut nécessairement aller chercher dans le domaine invisible. Une force motrice a agi, on ne peut en douter. Cette force n'agissait pas par nécessité, mais en beaucoup de choses elle s'est évidemment déterminée d'après son bon plaisir; c'était donc une force libre. Cette force pouvait se mettre en rapport avec ceux qui étaient présents, car elle entendait ce que ceux-ci se disaient, et agissait en conséquence, comme on a pu s'en convaincre lorsqu'elle a si bien réduit à néant, sur l'invitation du témoin, l'explication singulière donnée par un étranger à ces phénomènes et dans plusieurs autres circonstances encore. C'était donc une force intelligente et spirituelle: mais elle était en même temps capable de motifs moraux; car pendant qu'elle brisait les fenêtres et les ustensiles de la cuisine, elle nageait pas de porter ainsi préjudice au propriétaire de la maison, elle évitait avec soin de blesser aucun des assistants. Les motifs religieux ne lui étaient même pas étrangers; car pendant que ses caprices s'exerçaient sur tous les objets, nous l'avons vue respecter le crucifix placé sur la table, quoiqu'elle eût renversé les flambeaux qui brûlaient à ses côtés. Cette puissance intelligente et morale était douée aussi, ou d'une plus grande habileté, ou d'un empire tout particulier sur les forces physiques dont elle disposait; car elle faisait par elles des choses que l'homme le plus fort aurait pu à peine exécuter. C'est ainsi que nous avons vu les pierres jetées par elle décrire une ligne spirale, contrairement à toutes les lois de la physique. Elle était douée aussi d'une énergie singulière, car les objets étaient mis en mouvement par elle avec une vitesse incroyable; une fois même avec une telle rapidité que l'œil n'avait pu la suivre, comme par exemple lorsque ce seau d'eau fut enlevé à la voûte sans que personne pût comprendre comment cela s'était fait.

Les masses mises en mouvement étaient souvent considérables, et la vitesse très-grande; et cependant le résultat en était si médiocre à la fin que ces objets restaient quelquefois arrêtés dans les vitres, ou tombaient perpendiculairement aux pieds des personnes qu'ils avaient frappées. La force qui les mettait en mouvement pouvait donc augmenter ou diminuer à son gré, et il était facile de voir qu'elle ne suivait point les caprices du hasard, mais qu'elle était dirigée par un but raisonnable, qui était de ne faire de mal à personne. Si l'on suppose que cette force était bonne de sa nature, il faut admettre qu'elle se réglait et se modérait elle-même; et si elle était mauvaise, elle devait être gouvernée par une loi supérieure. Dans l'un et l'autre cas, c'était donc une force libre,

dirigée par la raison. S'il en est ainsi, si les faits sont incontestables, ces conclusions sont rigoureuses, il faut reconnaître qu'il y avait un jeu ou des esprits immatériels et invisibles, ou du moins des hommes capables de se rendre invisibles ou d'agir à distance. Or, quelque soit la thèse que l'on admette, ces faits, on le voit, appartiennent à la magie. Tout cela n'est que la conclusion rigoureuse de prémisses incontestables, tandis que nier les faits parce qu'on ne peut les expliquer, c'est une erreur et les laisser de côté, sans se donner la peine de les étudier, c'est une indigne lâcheté d'esprit.

ESPRIT D'UNE FEMME DES ENVIRONS DE PARIS VENANT SE MANIFESTER PHYSIQUEMENT LE SURLENDemain DE SA MORT. — MAISON HANTÉE. — ENQUÊTE ET NOUS ALLONS FAIRE DES FAITS, TEMOIGNAGES ACQUIS. — BONS RÉSULTATS. — NOTRE ENQUÊTE.

Le 25 janvier dernier mourut subitement d'une appoplexie foudroyante à Villecresne, village du canton de Boissy-Saint-Léger, Seine-et-Oise, Ermine Chaumet, épouse du sieur Lefebvre, propriétaire en cette commune. C'était une femme de 47 ans, bien portante, d'un caractère très expansif, très-aimée de ses proches, surtout d'une belle-sœur, autre dame Lefebvre qui habitait dans son voisinage. Le jour de l'enterrement, à ce moment où cette dernière venait de se coucher après avoir pensé à sa tante, et prié pour elle, un fort coup retentit à la porte vitrée qui la séparait de sa chambre à coucher avec celle d'un de ses enfants. Le coup fut entendu de ce dernier, et il fut si vigoureux que le marteau qui était appliqué sur la bordure du vitrage de la porte fut disjoint et le vitrage lui-même poussé hors de sa place. Le jour suivant, qui était dimanche, les époux Lefebvre étant rentrés tard chez eux ne furent le lendemain de se coucher, elle entendit frapper sur la porte de son jardin où personne du dehors ne pouvait se rendre, un coup tellement fort qu'il attirait l'attention de tous les voisins. On eût dit, dit-elle, la détonation d'une pièce d'artillerie. Elle se leva, courut à son jardin, en trouva la porte légèrement déplacée et hors du contact d'un bâton fixé en terre qui la maintenait serrée en s'appuyant obliquement sur elle. Le mardi, vers cinq heures du soir, au moment où la famille Lefebvre venait de souper, de fortes secousses ébranlèrent derrière elle la porte vitrée et avait retenti le premier bruit. Le lendemain, ces secousses recommencèrent vers les huit heures. Madame Lefebvre, femme pieuse, croyante, impressionnable, croyant qu'elle était la victime des mauvais esprits, de quelque maléfice, se mit à prier avec ferveur pour en être délivrée. Mais

ux jours après, les bruits recommencèrent encore une fois en plein air. Le lundi 4 février, dans la soirée, la femme Lefebvre étant couchée, le bruit semblable à celui que ferait une bombe qui roulerait du haut de cheminée retentit, et ce bruit non-seulement fut entendu de la dame Lefebvre, mais encore de son fils qui couchait dans la chambre voisine. D'un autre côté, à plusieurs reprises les jours précédents, des ébranlements de porte avaient également lieu dans un pensionnat de jeunes demoiselles situé à quelque distance de là dans le village ; la sonnette de rue de cet établissement était agitée à toute heure de nuit sans qu'on ait vu jamais vu quelqu'un pour l'agiter. Une pauvre écolière en devint toute tremblante et tomba dans une agitation nerveuse alarmante. On fut obligé de faire venir le brigadier de gendarmerie de Boissy pour veiller autour de la maison. La sonnette n'en continua pas moins à s'agiter. Toutes ces choses firent bruit et devinrent bientôt l'objet des conversations de tous les habitants de Villecresne et des villages voisins. C'est sur ces enefaites que nous en eûmes connaissance. Nous nous rendîmes sur les lieux et fîmes visite à la famille Lefebvre accompagnés du sieur Petit, garçon à Villecresne, des frères Lejeune, l'un propriétaire à Hyères, commune avoisinante, l'autre domicilié à Leval près Beaumont, Belgique. Ces messieurs recueillirent ainsi que moi de la bouche de M^{me} Lefebvre le détail des faits qui précèdent.

Cette pauvre femme malade, agitée, ne dormant plus à la suite de manifestations aussi mystérieuses qu'elle attribuait à de mauvais esprits, avait fait dire en vain une messe pour en obtenir la fin. Je résolus de pousser plus loin mon enquête afin de reconnaître la cause des faits et de provoquer leur cessation s'il était possible. Je lui dis pour la rassurer que, selon toute probabilité, au lieu de mauvais esprits, il n'y avait que l'esprit de sa pauvre belle-sœur morte subitement sans avoir pu accomplir aucun des actes religieux qui étaient dans sa croyance ou bien sans avoir pu faire connaître un secret, une pensée, une volonté dernière ; que le souvenir, la préoccupation de telles choses était peut-être la cause de ses manifestations, qu'elle voulait attirer sur elle l'attention des personnes qu'elle avait laissées en ce monde et qu'elle s'adressait de préférence à elle, sa belle-sœur bien-aimée, ou dans un pensionnat de jeunes demoiselles où il se trouvait des personnes piques, impressionnables comme elle, de ces natures nerveuses, médianimiques, dont le voisinage était toujours pour les Esprits une force, une possibilité plus grande de manifestation. Je l'engageai à se calmer, à dire des prières pour l'âme de sa pauvre belle-sœur, et que dans quelques jours je reviendrais avec une somnambule qui voit et dépeint les Esprits, les amène à se communiquer, laquelle nous éclaircirait le mystère et saurait bien trouver le moyen de la délivrer de toute manifestation quelconque.

Le mardi 12 février, je me rendis de nouveau à Villecresne, accom-

pagné cette fois de M^{me} Delangue, mon médium. Nous arrivâmes à l'issue de la journée. La famille Lefebvre venait de souper, et comptait en plus cette fois un beau-fils et une fille que je n'avais pas encore vus. Depuis ma première visite, les manifestations avaient continué, et la pauvre M^{me} Lefebvre en était plus que jamais impressionnée; l'état de sa santé en était devenu alarmant. Les bruits avaient continué, tantôt dans la porte, tantôt dans une garde-robe, tantôt dans un garde-manger. Souvent les époux Lefebvre, étant couchés, avaient entendu frapper sous leur chevet, dans le bois de leur lit, des coups sourds, mais vibrants. La femme Lefebvre a pour habitude, en se couchant, de laisser son porte-monnaie dans le fond d'une des poches de sa robe et de poser cette robe sur son lit. Une nuit qu'elle ne dormait pas, ainsi que son mari, elle entend tomber une pièce de monnaie à côté du lit, sur le pavé de la chambre. Après un certain intervalle, une autre pièce de monnaie tombe encore, puis deux, puis trois, puis quatre, jusqu'à ce que le mari engageât sa femme à se lever, à allumer la chandelle afin de voir d'où provenait cette chute singulière de pièces de monnaie. La femme trouva la poche de sa robe tirée tout entière au dehors, le porte-monnaie fermé à côté sur la couverture du lit, mais privé de toutes les pièces de monnaie qui étaient à terre. Qui avait ainsi tiré ce porte-monnaie du fond de la poche et la poche elle-même? Qui en avait ainsi poussé le solide ressort pour l'ouvrir? Qui l'avait refermé? C'est ce que je prie de dire à nos incrédules, car pour ce qui est du porte-monnaie s'ouvrant et se refermant de lui-même, cela nous a paru impossible, après que nous l'eûmes minutieusement examiné.

Ces faits étant constatés, nous affaiblîmes la lumière et formâmes la chaîne, nous tenant tous par la main, de manière à former un demi-cercle au milieu de la chambre. Je fis une prière, suppliant, conjurant l'Esprit, cause de toutes les manifestations précédentes, de se manifester encore afin de se faire connaître, ainsi que les motifs qui le portaient à troubler ainsi le repos de la famille Lefebvre. Un moment après, à la suite de plusieurs secousses électriques qui se firent sentir aux personnes qui faisaient la chaîne, nous entendîmes des coups vibrants dans le bois de lit qui était derrière nous, puis dans la porte, puis dans le parquet. Nous interrogeâmes par le moyen de ces coups, d'après le mode qui nous est le plus habituel, c'est-à-dire d'un coup frappé pour la réponse affirmative, de deux coups pour la réponse négative, de quatre coups pour l'incertitude. Nous acquîmes de cette manière, de questions en questions, la conviction : que c'était bien l'Esprit de la belle-sœur de M^{me} Lefebvre qui était là comme les autres fois, et que le motif qui la poussait à se manifester était l'état de son âme, car elle était morte subitement sans accomplir le moindre acte religieux, sans faire le moindre adieu aux personnes qu'elle affectionnait le plus; que sa belle-sœur étant en tête de ces

personnes, et d'ailleurs d'une organisation qui favorisait les manifestations, c'était à elle qu'elle avait pensé; que c'était pour attirer son attention qu'elle était venue, presque chaque soir, faire du bruit; qu'elle avait besoin de prières, que l'on songeât à elle, et que cette effusion d'âme à son intention serait pour elle comme un magnétisme spirituel qui la soulagerait. Afin d'acquiescer la preuve que nous n'étions dans ces communications la dupe d'aucun mauvais Esprit, d'aucun menteur habile, trépassé ou non, j'adjurai l'Esprit de se montrer au milieu du cercle à M^{me} Delangue, tel qu'il était au temps où il se trouvait encore dans son enveloppe mortelle. M^{me} Delangue, qui voit et dépeint les Esprits, était à même de nous donner la persuasion que nous cherchions, car elle n'avait jamais entendu parler de la défunte de Villecresne : j'en avais la certitude. L'apparition eut lieu, et la belle-sœur de M^{me} Lefebvre, Hermine Chaumet, fut parfaitement dépeinte, telle qu'elle était de son vivant : traits du visage, stature, contenance. M^{me} Delangue alla jusqu'à dire qu'elle la voyait courbée. En effet, elle paraissait toujours ainsi de son vivant, car elle boitait d'une jambe. La famille, pour le coup, ne douta plus de la vérité de l'apparition, et elle en reçut confirmation par les détails qu'ajouta M^{me} Delangue lorsque, un moment après, je l'eus endormie du sommeil magnétique. M^{me} Delangue dit alors que les manifestations dureraient encore neuf jours, pendant lesquels il faudrait prier, faire des actes de dévotion, pour l'âme de la défunte, et que le neuvième jour tout serait fini. Elle donna ensuite la main à la pauvre M^{me} Lefebvre, qui déclara s'en sentir grandement soulagée. Il lui restait une douleur au cou que je ne tardai pas à lui faire passer à l'aide de quelques frictions magnétiques. Là-dessus, nous reprîmes le chemin de Paris, après avoir reçu de ces braves gens des remerciements, des paroles de reconnaissance et de satisfaction on ne peut plus sincères. Ils nous promirent de nous faire savoir les résultats de notre visite. Tout se passa comme M^{me} Delangue l'avait prédit. Le neuvième jour, il n'y eut plus de manifestations et elles ne sont plus revenues. Du moins, voilà ce que nous apprirent les époux Lefebvre dans une visite de remerciements qu'ils viennent de nous faire rue du Bouloi.

Maintenant, si, parmi ceux qui nous lisent, il se trouve quelque incrédule, nous l'engageons beaucoup à se rendre sur les lieux. Villecresne est à 15 kilomètres de la station de Brunoy, chemin de fer de Lyon, et le pays est un des plus agréables, des plus pittoresques des environs de Paris. C'est une belle promenade à faire pour un amateur.

Maintenant j'ai une chose à ajouter à tout ceci, et parce qu'elle est de la plus exacte vérité, et parce que ce n'est pas la première fois qu'elle m'arrive quand j'ai besoin d'un avertissement quelconque, d'être rappelé à une chose que j'oubliais, afin de ne pas négliger de la faire. Le jour de la première visite que je rendis à Villecresne, comme j'avais écrit très tard dans la nuit, et que je n'étais pas porté à me réveiller pour prendre

comme l'emploi de mon temps l'exigeait, l'un des premiers convois du matin au chemin de fer de Lyon, je fus réveillé par une suite de forts coups qui retentirent dans la cheminée de ma chambre et dont j'entendis fort bien la fin; c'était sans doute mon Esprit familier, celui-là qui vient tendrement communiquer avec moi chaque nuit en frappant à côté de mon lit, dessous mon chevet, dans mon sommier, celui-là même qui; en présence de nombreux témoins, est souvent venu, par des coups secs frappés en l'air ou dans les murailles, applaudir aux paroles que j'exprimais touchant diverses questions spiritualistes. Il attachait sans doute de l'importance à mon enquête de Villecresne, et il n'avait pas voulu me laisser dormir la grasse matinée. Je l'en remercie. Les faits méritaient bien un peu de vigilance. Ce sont de nouveaux témoignages de plus à l'appui de notre sainte cause.

Z.-J. PIÉHART.

LE PENDULE EXPLORATEUR.

EXPÉRIENCES DE RABDOMANCIE, — FAIT DE PRÉVISION SAUVANT
LA VIE D'UNE FAMILLE.

Il y a quelques années lorsqu'il s'agissait d'Esprits, de faits transcendants de spiritualisme, de magnétisme, la presse n'avait que des dénégations, des sarcasmes. Aujourd'hui, elle ne rit plus. Elle insère le plus souvent sans commentaire, ni réserve, ni moquerie, ceux de ces faits qui lui sont transmis par des personnes dignes de foi. Nous n'en voulons d'autre preuve que le *Monde illustré*, auquel nous avons déjà fait plusieurs emprunts. Dans son numéro du 23 février se trouve, sur le pendule explorateur et l'action des Esprits, la lettre d'un docteur en médecine des environs de Grenoble que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire.

... Voici, à propos de l'intervention présumée des *esprits* dans les intérêts terrestres, la lettre que nous avons annoncée. On y verra que lorsqu'il s'agit de ses convictions, l'auteur n'écrit pas de main-morte!

« L'autre jour, monsieur, vous racontiez les visions *très-réelles* de la baronne Alphonse de Rothschild, de la princesse de Wichten..., de Cagliostro relativement à Lapérouse, et pourtant dans le même journal vos confrères se rangeaient sous la bannière de l'auteur de l'*Histoire du merveilleux dans les temps modernes*, en attaquant le *pendule explorateur* comme n'ayant rien de surnaturel...

« Libre à chacun sans doute, en fait de *merveilles*, de croire ou non; mais comme vous me paraissez n'être, pas plus que moi, homme à reculer devant l'exposé d'un phénomène bien dûment constaté, je vous autorise, si cela vous plaît, à publier, en tout ou en partie, dans votre *Courrier de Paris*, ce qui va suivre avec ma signature en toutes lettres.

« Au printemps de 1852, j'eus la fantaisie d'étudier sérieusement, pendant plus d'un mois, le *pendule explorateur*, dit encore *pendule sympathique*, *pendule magnétique*, et qu'on devrait nommer avec plus de raison *pendule spirituel*.

« A cet effet, je me mis en rapport avec lui au moyen d'oscillations diverses, de signes convenus, qui voulaient dire *oui*, *non*, *je n'en sais rien*, et des lettres de l'alphabet que je devais écrire sous sa dictée pour en former des mots et des phrases.

« Il résulta de mes expériences :

« 1° Que ce pendule était mu par un agent occulte et fort intelligent ;

« 2° Que son intelligence ne pouvait être le reflet de la mienne, puisqu'il me disait des choses auxquelles je n'avais jamais pensé et que j'ignorais complètement ;

« 3° Que je fus souvent étonné de la connaissance qu'il avait de certains faits passés, présents et même à venir ;

« 4° Qu'il dissertait principalement sur des sujets religieux ;

« 5° Qu'il me donna des renseignements très-curieux sur le monde des esprits ;

« 6° Que dans des dictées en très-bon français et parfaitement orthographiées, il se plaisait à entremêler des mots baroques, presque dépourvus de voyelles et inintelligibles ;

« 7° Que sa volonté était tellement indépendante de la mienne que, selon sa disposition du moment, il refusait d'osciller si je le lui commandais impérieusement, tandis qu'il restait avec force et opiniâtreté si je le lui défendais ;

« 8° Qu'on était plus ou moins apte à le faire mouvoir et que nombre de personnes ne pouvaient y parvenir ou n'obtenaient de lui que de faibles oscillations ;

« 9° Qu'un jour, m'étant fâché contre lui, il me répondit sur le même ton ; qu'après un assaut d'injures réciproques, je me reconnus vaincu par la force des siennes, et que depuis lors il n'a plus voulu satisfaire ma curiosité, si ce n'est dans la dernière circonstance où il va être question de son pouvoir ;

« 10° Qu'un corps de nature de poids et de forme quelconque, suspendu par n'importe quoi de flexible, tels qu'un bilboquet par sa corde, une montre par sa chaîne, le premier corps venu par un fil d'environ 30 centimètres de longueur, oscillait sur ma demande, mais restait tout à fait immobile sans cela.

« Vous jugerez donc de ma surprise, monsieur, je dirai presque de mon courroux, quand j'appris dernièrement par votre journal, que le nouveau détracteur du *merveilleux*, attribuait les oscillations du pendule à une influence purement humaine, notamment à l'électricité jointe à la *volonté*, à la *pensée*, ou au *désir*, ou à la *curiosité* de l'opérateur pour voir *réussir* ce phénomène, uniquement *matériel* et sans lui accorder la moindre intelligence !

« C'était assurément le cas de renouveler des expériences dont je ne m'occupais plus depuis longtemps ; ce que je fis d'abord avec un pendule entièrement composé de substances non conductrices de l'électricité. J'imaginai même un appareil suspensif, une espèce de petite potence en bois, dont la barre transversale soutenait trois pendules parfaitement fixes et ne présentant pas l'inconvénient de la suspension digitale, qui, quelque soin qu'on prenne, produit toujours de petites oscillations involontaires.

« Le premier pendule consistait en un fil de chanvre de trente centimètres de longueur, au bout duquel était attachée une sonnette ; le second dans une grosse hague-chevalière suspendue de même, et le troisième, dans un fil de *soie*, qui soutenait un morceau de *soie* à cacheter flottant par-dessus un gâteau de résine et deux plateaux de verre superposés.

« C'est par ce dernier que je commençai mes épreuves, en touchant simplement et très-légerement du bout du doigt l'extrémité du fil de soie entortillée autour de la barre transversale.

« Voici les questions que je lui adressai et les curieuses réponses qu'il me fit sur-le-champ, en oscillant tout aussi bien que les pendules ordinaires :

« — Est-ce l'électricité de mon corps qui te fait mouvoir ?

« — Non.

« — Ou bien est-ce ma *pensée*, ou mon *désir*, ou ma *curiosité*, qui produisent cet effet ?

« — Pas mieux.

« — Serait-ce ma *volonté* ?

« — Non.

« — Qu'est-ce donc qui te fait osciller ?

« — C'est mon plaisir... (et il s'arrête tout court sans plus vouloir remuer).

« — Est-ce pour me prouver le pouvoir que tu as d'agir ou non que tu t'arrêtes malgré ma volonté ?

« — Oui.

« — Que penses tu de ceux qui nient ton pouvoir et ton intelligence

« — Que ce sont des ânes...

« — Cette expression est peu polie...

« — Je le sais...

« — Veux-tu la remplacer par une autre ?

« — Non, je la maintiens.

« — Le premier venu peut-il te faire mouvoir ?

« — Non.

« — Qu'exiges-tu pour cela ?

« — Le jugement, la confiance et la foi.

« — Est-il nécessaire que je te *touche* et que je te *regarde* pour que tu agisses ?

» — Oui.

« En sorte donc que, si je fermais complètement les yeux, ou si je mettais un bandeau dessus, tu ne pourrais pas remuer ?

« — Non.

« — Peux-tu m'en dire la raison ?

« — Non. Etc., etc.

« Profitant de la circonstance, je me livrai encore à de nombreux et curieux essais suivis de réussite, tels que ceux d'exciter le mouvement d'une sonnette suspendue à un fil de dix mètres de longueur, et de faire osciller un boulet de canon pesant quarante livres. Mon pendule me dit qu'il ferait même osciller la terre entière s'il était possible de la suspendre à un lien !

« Fort d'expériences aussi décisives, et plus irrité que jamais contre ceux qui ne voient dans ce phénomène *très-merveilleux* que le jeu de l'imagination de l'expérimentateur, je rédigeai un mémoire à son sujet, adressé, sous la date du 21 décembre 1860, à l'académie des sciences de Paris.

(Ici deux extraits du dit mémoire que nous supprimons, afin de ne pas trop envahir ce courrier au profit d'un seul argument. Notre correspondant termine ainsi :)

« Maintenant, monsieur, que va penser l'Académie d'un mémoire aussi outrecuidant pour sa science et ses usages ?... Elle en rira, sans doute, et le mettra au panier. — Je m'y attends, car elle ne croira au *monde in-ristible* que lorsque, apparaissant au grand jour de *ses yeux*, et courant les rues comme le magnétisme animal, elle pourra en dresser le plan et le déposer sur le bureau des longitudes.

« Je n'attendrai donc pas son approbation pour vous offrir l'assurance, etc.

« Docteur SYLVAIN EYMARD (1).

« Lanchâtre, près Grenoble (Isère). »

(1) Les expériences à l'aide du pendule divinatoire ne sont pas nouvelles. Elles rentrent dans les différentes pratiques d'hydromancie, d'hydroscopie et de rabadomancie, usitées chez les Perses, les Hébreux, les Grecs, les Latins, mais surtout chez les peuples de race celtique et germanique. Les lois qui gouvernent ces expériences, ainsi que celles de toutes les *manties*, quelles qu'elles soient, rentrent dans le principe ou cause générale que nous avons exposé dans le tome II de NOTRE REVUE, page 403 à 412. Un des plus remarquables hydroscopes qui aient paru est le tyrolien Campetti qui renouvela à la fin du

A cette communication intéressante du docteur Eymard, nous ne pouvons mieux faire que d'ajouter le fait de prévision suivant, également extrait du *Monde illustré*, numéro du 16 février dernier.

Nous avons raconté récemment deux ou trois faits de *prescience*, de *seconde vue* incontestables. Un fait nouveau nous est fourni par une artiste célèbre qui est en même temps une femme du monde, une patriote : Mme Anna de la Grange, comtesse de Stankowich, — l'une des deux ou trois virtuoses placées aujourd'hui en tête de l'art lyrique européen, et que Paris ne peut manquer de retenir prochainement, soit pour la création de l'*Africaine* à l'Opéra, soit pour prendre aux Italiens la place que laisse vide Mme Penco, artiste assurément distinguée, mais sans éclat. Voici l'histoire :

Il y a un an, Mme de la Grange étant à New-York, est priée d'aller donner quelques représentations à Boston. Deux voies s'offrent au voyageur : le *steamer*, le *rail-way*. Pensant que le trajet par eau sera moins fatigant, le mari de l'éminente artiste opina pour le bateau.

siècle dernier toutes les merveilles du pendule divinatoire. Il se servait pour cela d'un morceau de pyrite, ou de quelqu'autre substance métallique suspendue à un fil qu'il tenait à la main. Par ce moyen on le vit découvrir des sources, des trésors cachés, des traces de vol ou de meurtre, qui le rendirent aussi célèbre que l'était en France, à la même époque, le rhabdomancien Breton (V. sur ce dernier *Mém. phys. et médicinal*, etc., Londres et Paris, 1781, chez Didot jeune). Pannet, dans le même siècle que Eleton et Campetti, a aussi beaucoup occupé l'attention des hommes sérieux, pour qui les phénomènes de rhabdomancie sont une révélation des intelligences occultes qui dominent la nature. Qu'on lise à ce sujet les travaux du docteur Ritter de l'Académie de Munich, plus près de la vérité, croyons-nous, ses doctrines de galvanisme à part, que M. Chevreuil, dans son livre, publié en 1854, chez Mallet-Bachelier. Et puisque M. le docteur Eymard habite le Dauphiné nous lui parlerons de son presque homonyme et compatriote le célèbre Jacques Aymar, né en 1662 à Saint-Veran, près Saint-Marcellin, rhabdomancien fameux qui fut la nouvelle et la grande curiosité de son siècle. Un autre habitant du Dauphiné, M. de Vaguy, procureur du roi à Grenoble, a fait imprimer alors sur ce rhabdomancien un ouvrage curieux intitulé : *Histoire merveilleuse d'un maçon qui, conduit par la baguette divinatoire, a suivi un meurtrier pendant quarante-cinq heures sur la terre et plus de trente sur l'eau*. Cet ouvrage, devenu la base de commentaires sérieux de la part de Malebranche, a inspiré aussi le précieux ouvrage de l'abbé Pierre Vailmont, intitulé : *De la Philosophie occulte, etc.*, Paris, 1696, ouvrage condamné à Rome, et que commenta longuement le Père Lebrun dans son *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants*, Paris, Rouen, 1702, in-12. Deux autres ecclésiastiques, l'abbé de Lagarde et le Père Ménestrier, ont aussi écrit au sujet de Jacques Aymar et de la baguette divinatoire de curieux livres. Quant à celui du père Lebrun, M. le docteur Eymard y trouvera des renseignements sur une autre rhabdomancienne de son pays, une jeune demoiselle de Grenoble, qui s'adressa au révérend père oratorien, pour savoir si le don divinatoire qu'elle avait ne provenait pas du diable. Mais nous reviendrons plus amplement sur les faits si remarquables de rhabdomancie et les questions qu'ils soulèvent.

Le lendemain matin, en déjeunant, on revient sur l'affaire, en présence du médecin de la famille, le docteur Gaillardet, frère de M. Frédéric Gaillardet, l'auteur principal de la *Tour de Nesles*. Le voyage par eau est définitivement adopté.

Mais, en entendant cette décision, la fille de la cantatrice, une enfant de dix ans, fond en larmes. « Qu'as-tu ? — Ah ! maman, je t'en supplie, ne prends pas le bateau ! — Pourquoi ? — C'est que cette nuit j'ai rêvé que ce bateau en heurtait un autre... coulait tout brisé... et je t'ai vue au fond de l'eau ! »

Le docteur essaya, en plaisantant, de combattre l'effet produit par ce rêve... ; mais la mère voyant les sanglots de son enfant, dit :

— Pourquoi lui causer tant de peine ? l'idée que nous partons par le steamer peut lui faire beaucoup de mal... Nous prendrons le chemin de fer ! »

Le docteur rit de cette faiblesse, le soir on part en wagon.

Le lendemain, le comte de Stankowich, sorti de bon matin dans les rues de Boston, rentre tout ému dans la chambre de sa femme et lui dit :

— Le bateau que nous devions prendre hier au soir à New-York en a rencontré un autre... il a coulé du choc... Trente passagers sont noyés !

Le rêve de l'enfant avait sauvé la vie à son père et à sa mère...

Si la bouche de qui nous tenons cet étrange récit n'était pas la plus sérieuse, la plus honorable qui soit, il resterait à évoquer l'attestation du docteur Gaillardet. Mais cette confirmation d'un fait aussi surprenant nous est complètement inutile, car nous croyons ce qui nous a été raconté avec la pâleur d'une émotion attendrie, naissant d'un aussi violent souvenir.

VARIÉTÉS.

LE SPIRITUALISME AUX ILES VITI.

Chez les peuples les plus sauvages, nous retrouvons de nombreux exemples qui prouvent que la croyance aux Esprits, et leur participation aux événements de ce monde, est inhérente à notre race humaine, et que c'est seulement à la suite d'une fausse civilisation que nous avons perdu les dons de l'inspiration intuitive, à quelques rares exceptions près. La civilisation, en nous accoutumant à une foule de jouissances matérielles, nous impose chaque jour de nouveaux besoins, partant, la nécessité de les satisfaire par une foule de moyens. Le premier de ces moyens, c'est l'or, cause de tant de haines,

de tant d'envies, de tant d'actions lâches et de tant de crimes ! On se vautre dans les jouissances qu'il donne au milieu des sensations raffinées, sans s'inquiéter qu'il y a des malheureux qui ne peuvent pas même pourvoir aux besoins les plus pressants de la vie.

D'un autre côté, les *esprits forts*, c'est-à-dire des hommes qui, prétendant tout connaître, d'après quelque teinture de philosophie matérialiste, ont cherché à déraciner la croyance aux Esprits et à leur intervention dans les actes de la vie humaine, en la traitant de superstition ; et la foule, séduite par le ton d'autorité de leurs négations, y a cru, comme elle a cru auparavant au diable, à l'enfer physique et à tant d'autres choses dont elle revient chaque jour ; mais les peuples instinctifs n'ont eu ni ces croyances ni ce scepticisme. Et voici ce que nous trouvons dans un ouvrage sur les mœurs des Vitiens insulaires de l'Océanie :

« La divinisation de tout ce qui frappe l'imagination des
« Vitiens est une des formes les plus répandues de leurs tra-
« ditions religieuses. Vaillants guerriers, amis regrettés, phé-
« nomènes de la nature, rochers ou pierres d'un aspect ex-
« traordinaire, tous les objets de leur admiration ou de leur
« terreur, prennent facilement place dans leur olympe. Toute-
« fois, et c'est là ce qui sépare leurs croyances de la pure ido-
« lâtrie, ces consécration accordées à des armes, à des
« plantes, à la mémoire de combattants renommés, paraissent
« relever plutôt d'un sentiment de respect ou de crainte que
« d'un hommage réellement religieux. Néanmoins la distinc-
« tion est au moins fort incertaine ; et si on peut contester le
« caractère fétichique de ces symboles matériels, qu'on ren-
« contre fréquemment aux îles Viti, on doit reconnaître
« qu'au-dessous de l'Être suprême invisible, tout-puissant
« sur l'ensemble des choses terrestres, dont ils admettent gé-
« néralement l'existence, leur ciel est peuplé d'une quantité
« de divinités secondaires dont la nature et les attributs va-
« rient selon chaque île, selon chaque village, selon même les
« passions de chaque individu.

« Le *mbure-kalou* (maison des Esprits ou des dieux) est le temple en même temps que le lieu des assemblées politiques, dont les décisions se prennent sous l'inspiration de la divinité locale, et après qu'elle a été consultée par l'intermédiaire des prêtres.

« Dans quelques tribus les seules divinités sont les Esprits des ancêtres. En d'autres parties des Iles Viti, outre le culte des Esprits des morts on reconnaît encore l'existence d'autres dieux qui méritent plus justement ce nom. Dans les districts de la côte, plus particulièrement, les *Katouavous* ou dieux qui n'ont pas eu de naissance (sur notre terre) sont les seuls qu'on adore. »

Voici donc que nous retrouvons, chez des cannibales, ce même culte qui fut celui des Romains, des Égyptiens et de bien d'autres peuples de l'Inde. Est-il probable que ce culte leur ait été apporté? Il faut, croirons-nous plutôt, que cette croyance soit née chez eux d'elle-même de ce sixième sens que nous avons laissé se rouiller et se perdre, entraînés que nous sommes par le courant des choses matérielles. J.-N. TIEDEMAN.

M. J. Favre, notre grand orateur, avait prononcé des paroles éminemment spiritualistes l'automne dernier, à la fin de son discours de rentrée comme bâtonnier de l'ordre des avocats. Le nouveau président des *États-Unis* vient d'en faire autant. Lors de son installation, parlant des projets qui menacent de dissoudre l'*Union*, il termine en disant : « *Les cordes mystiques* du souvenir qui vont de chacun de nos champs de bataille au tombeau de chacun de nos patriotes, à chaque cœur qui bat et à chaque foyer de ce vaste pays, vibreront encore en chœur pour l'union sous le *toucher des bons anges de la nation*. » On dit que M. Calhoun, dont il a été question ci-dessus, a renoncé à ses projets séparistes. Il aura sans doute eu encore une apparition du grand Washington.

ENCORE LES VAMPIRES. — FAITS DIVERS, ATTESTATIONS
HISTORIQUES ET AUTHENTIQUES. — CONSIDÉRATIONS NOUVELLES.

Dans notre dernière livraison, nous avons dit un mot sur les vampires et montré à l'aide de quels faits, de quelles inductions on pouvait expliquer théoriquement ce phénomène

si extraordinaire et d'une si haute portée spiritualiste à cause des faits parfaitement historiques, matériellement tangibles qui l'administrent. Mais peut-être que beaucoup de nos lecteurs ne sont pas suffisamment au courant de cette émouvante question ; ils ignorent peut-être le fait dans toute sa rigoureuse exactitude. Nous allons rentrer à ce sujet dans de nouveaux détails.

On a donné le nom d'*uptres oupires*, et plus généralement de vampires dans l'occident de l'Europe, de *rouclagues ou troucolacas* dans les provinces danubiennes, la Grèce et l'empire turc, de *katakhanès* à l'île de Candie, à des hommes morts et enterrés depuis plusieurs années, ou du moins depuis plusieurs jours, dont l'image vivante apparaissait au sein des populations où ils avaient vécu, venant maltraiter des hommes, des animaux, leur suçant parfois le sang, les épuisant, les effrayant jusqu'à déterminer la mort. Le fait de telles apparitions est incroyable, il est vrai, mais il est aussi bien attesté qu'incroyable, et la question est de savoir si l'incrédulité du vulgaire non informé doit dominer, anéantir des faits parfaitement attestés, ou si ces faits, demeurant debout, inébranlables, avec toutes leurs preuves, doivent modifier l'incrédulité, la faire rentrer en elle-même et lui apprendre si pendant les milliards de millions de siècles que durera le monde, elle n'aura pas bien d'autres choses nouvelles à apprendre encore chaque jour, qui redresseront, renverseront ses jugements.

Donc les faits de vampirisme étant authentiquement prouvés par une foule de témoignages acquis à la suite des plus minutieuses enquêtes, et, sous ce rapport, étant plus positifs que n'importe quelle communication d'Esprits, nous ne pouvons faire autrement que d'y revenir, à cause de leur importance au point de vue des forces spiritualistes, des grandes lois qui gouvernent les faits de création, de modification, d'apparition, de survivance matérielle, etc., qui sont inhérents à la vie des âmes.

Les faits de vampirisme sont aussi anciens que le monde.

Tertullien et saint Augustin en ont parlé. Il semble résulter des faits que citent à ce sujet les historiens que partout où il y a eu de pauvres cataleptisés enterrés comme morts dans des lieux secs et froids, et où les causes morbides n'ont pu amener la destruction de leur corps, leur Esprit, s'enveloppant d'un corps fluidique, s'est plu à aller exercer autour de leur tombe, sur des êtres vivants, des actes de vie physique, particulièrement de nutrition, dont le résultat, par un lien mystérieux que la science spiritualiste expliquera peut-être un jour, put être reporté au corps matériel inhumé et l'aidât à perpétuer son existence vitale. De ces Esprits prenant ainsi un corps éphémère ont été vus sortant des cimetières, allant embrasser violemment de nuit leurs parents ou leurs amis, à qui ils suçaient le sang en leur pressant la gorge pour les empêcher de crier; de là une émaciation d'où résultait souvent la mort, et de tels actes se produisaient jusqu'à ce que, allant au fond de la fosse du spectre apparu, on lui coupât la tête ou on le clouât au sol avec un pieu enfoncé à travers le corps dans la région du cœur. Ce corps, trouvé frais, mou, flexible, les yeux ouverts, d'une couleur vermeille, la bouche et le nez pleins de sang, caractère différent des catalepsies ordinaires, laissait couler, par suite des blessures, de la décapitation, une autre grande quantité de sang.

Parmi les auteurs postérieurs à l'antiquité qui ont raconté sérieusement, avec tous les témoignages à l'appui, des faits de vampirisme, se trouve, avons-nous dit, l'illustré dom Calmét, mort en 1757. Mais avant lui, bien d'autres avaient recueilli et certifié de ces faits. De ce nombre est Guillaume de Neubrige, dans son *Rerum anglie*, lib. V, cap. 22, ouvrage écrit au XII^e siècle. Thomas Bartholin, illustre médecin danois du XVII^e siècle, dans son *De causis contemptus mortis*, etc., lib. III, rapporte un fait de vampirisme remarquable fourni par l'Esprit d'un nommé Harppe, qui apparaissait pour venir manger dans une cuisine. Ce spectre fut atteint d'un coup de lance, et lorsqu'on exhuma son corps, on trouva la blessure de la lance dans ce corps, comme si c'eût été réelle-

ment lui qui eût été atteint, fait extraordinaire, mais dont ces derniers temps ont eu des témoignages comme il en arriva, entre autres, à l'affaire du presbytère de Cideville, que rapporte M. de Mirville, affaire judiciairement constatée.

Ricaut, diplomate et historien anglais du xvii^e siècle, qui habita longtemps l'empire turc, sur l'histoire duquel il a laissé des écrits, parle aussi des broucolaques comme étant un objet de la croyance des habitants de ce pays, et cite à ce sujet un fait curieux arrivé en Morée. Un très-savant littérateur de la même époque, Léon Allacci, qui a écrit un curieux ouvrage sur les engastrimythes, parle de la même croyance comme existant à l'île de Chio, son pays natal, et cite à ce sujet divers faits. En 1773, on a publié, en Allemagne, un petit ouvrage sur les vampires dû à Jean-Christophe Herenberg, intitulé : *Philosophicæ et Christianæ cogitationes de vampiris*. Cet ouvrage renferme une foule de faits curieux arrivés à différentes époques, particulièrement à celle où vivait l'auteur.

La *Revue Britannique* de mars 1837 a reproduit une histoire très-intéressante de vampirisme dont la vérité a été constatée alors par un voyageur anglais, M. Pashley, dans l'île de Candie. Mais les plus remarquables faits sont ceux qu'a recueillis dom Calmet dans son *Traité des apparitions*, d'après un ouvrage publié sur le théâtre même de ces faits, à Olmutz en 1706, par un témoin oculaire, Ferdinand Schertz. Dans un ouvrage intitulé *Magia posthuma*, on y voit les cas les plus curieux, les plus émouvants et les mieux constatés. Les vampires apparaissaient en plein jour aussi bien que la nuit, dit l'auteur, dans les campagnes de la Silésie et de la Moravie. Ils revenaient dans leurs précédentes habitations, et l'on s'apercevait que les choses qui leur avaient appartenu se remuaient et changeaient de place sans que personne parût les toucher. Le seul remède en pareils cas, comme toujours, était d'aller couper la tête et de brûler le corps enterré du vampire. Un pâtre du village de Blow, près la ville de Kadam en Bohême, apparut quelque temps après sa mort avec les

symptômes qui annonçaient le vampirisme. Le fantôme apparaissait par leur nom certaines personnes, qui ne manquaient pas de mourir dans la huitaine. Il tourmentait ses anciens voisins et causait tant d'effroi que les paysans de Blow déterminèrent son corps et le fichèrent en terre avec un pieu qu'ils lui passèrent à travers le corps.

Mais l'un des faits les plus importants, et par lequel nous terminerons cet article rétrospectif, est celui qui figure dans la 37^e des *Lettres juives*, du marquis d'Argens, ouvrage publié en 1754 (8 vol. in-12).

Il vient d'arriver en Hongrie, dit cet écrivain, une scène de vampirisme qui est dûment attestée par deux officiers du tribunal de Belgrade, lesquels ont fait une descente sur les lieux, et par un officier des troupes de l'empereur, à Gradish : celui-ci a été témoin oculaire des procédures. Au commencement de septembre mourut, dans le village de Kisilova, un vieillard âgé de 62 ans. Trois jours après qu'il fut enterré, il apparut à son fils pendant la nuit et lui demanda à manger. Celui-ci en ayant apporté, le spectre mangea, après quoi il disparut. Le lendemain le fils raconta ce qui lui était arrivé. Le fantôme ne se montra pas ce jour-là ; mais la troisième nuit, il revint encore demander à souper. On ne sait pas si son fils lui en donna ou non ; mais on le trouva le lendemain mort dans son lit. Le même jour, cinq ou six personnes tombèrent subitement malades dans le village et moururent l'une après l'autre en peu de temps. Le bailli du lieu, informé de ce qui se passait, en fit présenter une relation au tribunal de Belgrade, qui envoya à ce village deux de ses agents avec un bourreau, pour examiner l'affaire. Un officier impérial s'y rendit de Gradish, pour être témoin d'un fait dont il avait si souvent ouï parler. On ouvrit les tombeaux de tous ceux qui étaient morts depuis six semaines.

Quand on en vint à celui du vieillard, on le trouva les yeux ouverts, d'une couleur vermeille, ayant une respiration naturelle, cependant immobile et mort : d'où l'on conclut qu'il était un vampire. Le bourreau lui enfonça un pieu dans le

cœur, on fit un bûcher et l'on réduisit en cendres son cadavre. On ne trouva aucune marque de vampirisme ni dans le corps du fils, ni dans celui des autres morts.

« Grâces à Dieu, ajoute le marquis d'Argens, nous ne sommes rien moins que crédules ; nous avouons que toutes les lumières de la physique que nous pouvons approcher de ce fait ne découvrent rien de ses causes ; cependant nous ne pouvons refuser de croire véritable un fait attesté juridiquement et par des gens de probité. »

Nous aussi, nous ne sommes pas crédules, et on serait venu il y a six ans nous raconter une telle histoire, que nous aurions ri au nez du conteur. — Mais aujourd'hui, nous hésitons devant des témoignages constants, un ensemble de preuves qui ont tout le caractère des faits les plus authentiques. Nous n'apportons pas, il est vrai, les lumières impuissantes de la physique pour expliquer les faits, mais les lumières de plus en plus évidentes de la science spiritualiste. Ce que nous avons vu, touché de nos propres yeux, ce qui nous a été raconté par des amis dignes de foi, ce que nous avons trouvé dans l'histoire, enfin les considérations que nous avons exprimées dans notre dernière livraison, nous rendent moins incompréhensibles ces extraordinaires faits de vampirisme. Le phénomène de bicorporéité ou dédoublement animique, d'une part, la faculté qu'ont les Esprits sous l'empire de certaines circonstances d'exercer des actes, de prendre des apparences de vie physique, matérielle, d'autre part, joints au phénomène de cataleptisation, nous permettent de comprendre jusqu'à un certain point la réalité du vampirisme. Aussi, autant nous insisterons pour que les faits soient constatés, accueillis, proclamés, toujours, quel qu'ils soient, autant nous nous prononcerons contre ces immolations barbares qui achèvent de plonger dans la mort de malheureux cataleptisés que si peu de chose, une saignée, ou quelque action magnétique, pourraient sans doute rappeler à la vie.

Z. J. PIGNART,

Le *Spiritual Magazine* de Londres pour novembre 1840, contient un article par le docteur Ashburner, intitulé :

LA VÉRITABLE PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT HUMAIN.

L'écrivain commence par se plaindre des savants, et par dire que leurs systèmes métaphysiques doivent être considérés bien *recoquo*, et que les nouvelles doctrines qui relient les phénomènes de l'âme avec les forces naturelles universelles, doivent être reconnues comme donnant à la philosophie spiritualiste une base physique.

Le docteur dit ensuite :

« Nous n'appuyons pas notre philosophie sur des faits imaginaires, mais sur des réalités. Les hommes modernes se vantent d'être positifs, leur base en tout est la matière. Nous acceptons cette base, mais nous déclarons que la matière est sujette à des lois, quoique inerte. La matière est régularisée par la force universelle de gravitation, ou les forces qui en émanent, dont il doit nécessairement exister une série infinie. La matière étant soumise à ces forces, il doit exister autant de gradations de matière que de forces. Les forces magnétiques sont le pivot de toutes les autres. Cette proposition a été établie par les faits qui ont servi à M. Ritter pour établir son *magnétisme*, faits qui furent corroborés par le génie de son disciple, le docteur Léger. Autant que le spiritualisme peut être compris par nos capacités bornées, nous devons le considérer comme le développement le plus élevé de l'universelle série de forces, qui émanent de la grande force de gravitation. On trouvera beaucoup de détails sur ce sujet sur ma traduction du livre allemand, du baron *Von Reichenbach*, sur le magnétisme. Les nouvelles découvertes dans la philosophie s'appuient sur une base trop solide pour être troublées par les gens étrangers au magnétisme animal. Il y a bien peu de personnes qui seraient en opposition avec nous sur ces faits s'ils avaient eu d'aussi nombreuses occasions de les étudier.

C'est un fait bien connu que le docteur Elliotson et moi avons souvent démontré à Londres, pendant plusieurs années, le remarquable phénomène de *phréno-magnétisme*. En excitant les organes de mélodie et de gaieté d'une somnambule, elle a chanté des chansons comiques, et quand l'organe de la vénération était excité, elle chantait des cantiques; quand l'influence a été transmise de l'organe de la vénération à celui de l'orgueil, elle a chanté de la musique militaire. Nos enquêtes philosophiques furent très-utiles à l'éducation de l'insanité. Nos opérations phréno-magnétiques ont montré la puissance de la volonté; quant à la question d'influencer les pensées et la conduite de certaines personnes, c'est un sujet bien important, et rien ne prouve plus complètement la nécessité des vues nouvelles sur la philosophie de l'esprit humain, que les vérités découvertes par le magnétisme.

Le spiritualisme est une nouvelle science qui donne des révélations lumineuses à toutes nos enquêtes psychologiques. Nous avons dit que la puissance de la volonté est notre point de départ, et que l'homme peut être influencé par la volonté exercée sur ses organes phrénologiques; mais il a le pouvoir inhérent en lui-même de résister à cette force externe. Ceci a été prouvé par les découvertes du docteur Léger. J'ai été assez heureux pour convertir cet homme remarquable de la phrénologie. Il a étudié profondément le *magnétoscope* de M. Fütter, et il l'a modifié, de manière à attester la force magnétique de chaque organe. Ayant examiné plus de deux mille têtes, il a été capable d'indiquer avec une exactitude curieuse, le caractère véritable et les propensions des individus dont il examinait la tête. Le docteur Léger ayant quitté notre terre, il est important que quelque esprit philosophique prenne le sujet où il l'a quitté. On ne peut représenter trop souvent que ses expériences ont été bien attestées. Il s'est appliqué à l'étude des têtes de cent vingt-six prisonniers qu'il ne connaissait pas autrement, que par les numéros attachés à chacun d'eux, et il a pu déclarer le crime de chaque prisonnier. Le docteur Léger a établi le fait que l'organe de la concentrativité est le plus important pour conserver les facultés intellectuelles et morales; que, dans tous les épileptiques, cet organe est bien affaibli; et cette règle peut être appliquée avec quelques modifications aux aliénés. Aussi le docteur Léger a prouvé que le gouvernement de soi-même ou l'habitude de régler et de concentrer les facultés doit être le grand but de l'éducation. Les parents ne comprennent pas cela assez, et le commencement de la mauvaise éducation est d'encourager la gourmandise dans les enfants. Les mères de famille n'ont pas la moindre idée du tort qu'on fait à des enfants en les encourageant dans le goût des sucreries, au lieu de leur enseigner, depuis leurs plus jeunes années, à vaincre leurs appétits. Tout ce qui fait du tort à la santé a pour tendance d'affaiblir les facultés intellectuelles, de pervertir les fonctions digestives et d'ôter ainsi l'équilibre aux relations des organes, et de développer démesurément les propensions animales. Il faut surtout méditer la nécessité du gouvernement de soi-même. L'union du corps et de l'âme est si intime, que, pendant que nous sommes sur la terre, nous sommes attachés à la machine organique. Un excès de nourriture fait du tort aux opérations mentales. Pour réussir en toute chose, il faut la concentrativité, et il est évident que les hommes n'ont pas compris combien il est nécessaire de l'employer pour le gouvernement de soi-même.

M. SQUIER A ALGER. — RÉPONSE A DE NOUVELLES OBJECTIONS.

M. Squier nous a momentanément quitté. Il est parti pour Alg où l'appelait un ami dévoué de notre cause. On nous écrit qu'il a bea

coup surpris par ses expériences les personnes qui y ont assisté. De ce nombre est le duc de Malakoff. Des cheiks arabes qui comme tous les hommes de leur race, s'intéressent beaucoup à tous les faits de l'ordre spiritualiste, qu'ils envisagent avec un caractère plus sérieux, plus religieux que les Européens, doivent, dit-on, assister aux ascensions de table de M. Squire. Il doit être conduit même en présence d'une des danses si extraordinaires de la secte religieuse, des Aïssaoua. A Alger comme à Paris, on fait des objections contre l'obscurité qui préside aux expériences de M. Squire. Si nous devons en croire plusieurs communications médianimiques qui nous ont été faites ici, ces objections n'auront bientôt plus de raison d'être, car M. Squire pourra enfin expérimenter en plein jour s'il s'attache tout particulièrement à développer ses remarquables facultés. Du reste, aux yeux de l'observateur qui se rend bien compte, l'obscurité ne donne pas lieu à la moindre suspicion de jonglerie. C'est pour rétablir l'équilibre en face de toute objection, que M. Squire se fait lier les jambes, le corps à une chaise, qu'il donne sa main droite à un incrédule. S'il expérimentait à la lumière, on n'aurait pas besoin de le mettre dans ces conditions; on n'aurait pas non plus besoin, comme on l'a fait souvent, de le laisser seul avec un incrédule après avoir auparavant fermé et barricadé les portes de la salle. D'ailleurs une chose bien remarquable et sur laquelle appuie un rapport qui vient d'être inséré dans le journal *l'Union Magnétique*, comment se fait-il que la lourde table, le madrier pourrait-on dire, dans l'obscurité ne pese pas sur la tête des expérimentateurs et retrouve tout son poids à la lumière? S'il n'y avait pas alternative d'obscurité et de lumière, un fait aussi extraordinaire ne pourrait être constaté.

Pour nous qui connaissons la faible complexion de M. Squire, qui avons vu plusieurs fois des médiums voyants séparés l'un de l'autre, s'écrier spontanément au même instant qu'ils voyaient des Esprits autour de la table qui sert à ses expériences, pour nous qui avons minutieusement observé les choses dans d'autres expériences surprenantes du jeune Américain, nous n'hésitons pas à déclarer que tout ce qui se passe en sa présence est dû à l'action de forces intelligentes extérieures à lui. Mais tout le monde n'est pas obligé de conclure comme nous. Des personnes même pourront prétendre en faire autant. Or, dans le tome III de notre revue, page 321, nous avons dit que nous ouvririons nos colonnes avec tous les bons témoignages possibles, à celui qui pourrait sans l'intervention des esprits et en se plaçant identiquement, rigoureusement, dans les mêmes conditions que M. Squire, en faire autant qu'il en fait. Personne jusqu'ici ne s'est présenté. Nous attendons toujours que quelqu'un se présente pour lancer d'un bond par dessus sa tête et contre la muraille, la lourde table qui est chez nous, et cela avec sa main gauche seule et sans faire le moindre mouvement.

Le sp
lumin-
que
p

... LES TEMPS SONT PROCHES !

es précédentes livraisons, nous avons dit que
de Morlot, ainsi que des membres de sa fa-
ces extases, des visions, et qu'alors il prédisait
à venir. Vers la fin de l'année 1858, les journaux
ont fait grand bruit d'une allocution qu'il aurait
Saint-Sulpice, au moment de congédier les prêtres
diocèse qui y étaient venus en retraite. Le *Spiritua-*
de New-Orléans a même reproduit alors, dans sa livrai-
de décembre, l'allocution tout entière. Le pieux arche-
y disait que de grands malheurs l'attendaient, aussi
lui que le clergé, et qu'il engageait vivement les prêtres
et les fidèles à unir leurs prières aux siennes afin de détourner
de l'Église catholique le courroux céleste. A la mention som-
maire de ces faits, nous avons ajouté que des prédictions
semblables avaient eu lieu partout dans des communautés re-
ligieuses où se trouvent un grand nombre de femmes, et l'on
sait que la vie de réclusion développe tout particulièrement
chez celle-ci la faculté médianimique. Nous avons ajouté qu'à la
suite de ces prédictions précieusement recueillies, il s'était for-
mé, avec l'autorisation du pape, une archiconfrérie dite *répa-*
ratrice, dont le but était de multiplier des prières et des bonnes
œuvres qui puissent fléchir la colère du ciel et détourner de
l'Église les maux qui la menacent. Eh bien ! dernièrement,
les journaux nous ont parlé de visions semblables arrivées, à
Rome, au Souverain-Pontife. Pie IX a vu et prédit la catastro-
phe imminente qui attendait la papauté, les vicissitudes de l'É-
glise qui souffrirait pour s'épurer et se relever ensuite plus puis-
sante que jamais. Cette prédiction concorde, du moins dans sa
dernière partie, avec une foule de prophéties remarquables
qui nous ont été envoyées d'Europe et d'Amérique, mais que
nous avons cru ne point devoir publier. Oui, l'Église catholique
est à la veille de grandes vicissitudes ; c'est la punition que la
Providence lui réserve, à elle qui a altéré, stérilisé les enseigne-
ments du Christ, étouffé la lumière spiritualiste et matérialisé
la foi en la prostituant aux puissances de la terre, en la faisant
servir par tous les moyens à des intérêts temporels. Avec sa
démonologie du moyen âge, ses bûchers, sa sainte inquisi-
tion, ses abus, elle a empêché le christianisme de porter tous
ses fruits, la lumière spiritualiste d'éclorre ; elle a laissé l'in-

crédulité envahir partout les âmes, les sociétés se dépraver, et elle en est arrivée à ne plus compter que sur des influences temporelles pour maintenir son autorité. C'est pourquoi elle se cramponne tant à ces moyens de domination, sachant bien qu'au point où en est la ferveur des fidèles, elle ne pourrait plus se soutenir si elle se trouvait réduite à l'état des premiers chrétiens, c'est-à-dire sans budget, sans richesses, sans sinécures, etc. Mais les premiers chrétiens faisaient des miracles, guérissaient des malades, et l'Église d'aujourd'hui ou se moque des faiseurs de miracles, des thaumaturges, ou en fait des suppôts du diable. Le Christ lui-même reviendrait dans les États du pape prêcher ce qu'il a autrefois prêché, accomplir les prodiges qu'il a autrefois accomplis, qu'au lieu de continuer librement son apostolat pendant trois ans comme il le fit en Judée, il serait arrêté le troisième jour et fusillé, tant tout ce qu'il dirait et ferait serait contraire aux idées qui, depuis longtemps, prévalent au siège de la catholicité. Chez les premiers chrétiens, on croyait au progrès religieux, on croyait que Dieu parlait sans cesse par le Saint-Esprit à son Église, non pas à quelques prélats privilégiés, mais à tous ceux qui en étaient dignes, jusqu'au dernier des fidèles; et on voyait les dogmes s'éclaircir, se modifier, se mettre à la hauteur des progrès intellectuels dans des conciles, où se rendaient des délégués librement choisis par les suffrages de leurs frères. Aujourd'hui, le pape et quelques cardinaux se sont arrogés le droit de décider à eux seuls toutes les questions de dogme et de clerc, dans le sens de l'inertie, de l'immobilité la plus complète, le mouvement religieux que le christianisme a fait naître.

Mais tout cela va tomber ! Les yeux se dessilleront et la Providence montrera une fois de plus quels sont ses desseins. Mais la condamnation, la confusion et la chute de ce grand corps religieux qui a nom catholicisme romain, et que les faits convaincront d'impuissance sur les âmes, laisseront-elles nos populations sans religion ? Non ; une société ne peut demeurer sans culte et sans foi. La loi morale a besoin d'une autre sanction que le pur consentement humain. Elle a besoin non-seulement de croire en Dieu, mais encore à une autre vie, à la responsabilité dans l'éternité des actes de chacun ici-bas ; sans la foi en Dieu, en sa providence, point de solidarité entre les hommes, point de loi morale. Et Dieu n'a jamais manqué de se faire connaître. Nous en prenons à témoin les prodiges de plus en plus éclatants du spiritualisme !

Bientôt chacun verra, s'il ne l'a déjà vu, qu'il n'y a pas eu qu'une seule révélation dans le temps, mais qu'il en est de constantes et de progressivement conformes aux besoins, aux lumières, aux tendances de l'humanité; que les anciennes révélations ont toutes au fond de vrai et comportent la dose de vérité, les seules formules qui pouvaient être admises au temps où elles eurent lieu, mais qu'elles ont besoin d'être complétées, vivifiées par le flux d'une révélation nouvelle. Cette révélation nouvelle a lieu, et c'est surtout en Amérique qu'elle a son tabernacle, au sein d'un peuple vierge, héritier de l'esprit moral et religieux de la grande race anglo-saxonne. Mais nous, enfants de l'héroïque race celtique, au sein de laquelle le druidisme apparut et régna, n'aurons-nous point part aux grâces nouvelles de la Providence? Oh! non, nous sommes la nation initiatrice par excellence; nous le sommes et par notre caractère sociable, expansif, et par notre situation au point de jonction, de rencontre de tous les peuples civilisés. Si la France est l'épée de Dieu, elle est aussi son flambeau. Le jour approche où elle brillera surtout des gloires de l'intelligence et de la philosophie religieuse. Le jour va venir où, examinant les doctrines du profond Orient, les spéculations sublimes des néo-platoniciens, les complétant, les modifiant à l'aide des conquêtes scientifiques et philosophiques de quinze siècles, des révélations et des faits spiritualistes modernes, des philosophes, des penseurs de cette grande terre de France formuleront le *Credo* de l'avenir.

Spiritualistes du monde entier, je vous ajourne au grand concile qui aura lieu avant peu dans la capitale du monde civilisé!

Z.-J. PIÉBART.

UN NOUVEAU MONDEUX.

M. Johard, dans la lettre que nous avons insérée ci-dessus, dit que Henri Mondeux était le produit de savants chinois réincarnés. Il sera curieux de savoir quel est le mathématicien qui s'est réincarné dans Jules Fontaine, un pauvre ouvrier de mon pays natal, né dans les bois, et qui, en fait de calcul mental, ne laisse rien à désirer à côté d'Henri Mondeux. Il viendra expérimenter, à la suite des séances que nous offrons tous les mercredis dans le salon de la *Revue Spiritualiste*, aux amateurs de spiritualisme, et à ceux qui désirent se convaincre.

Z.-J. PIÉBART, Propriétaire-Gérant.

APERÇU DE QUELQUES-UNES DES MATIÈRES QUI PARAITRONT DANS LES PROCHAINES
LIVRAISONS DE LA REVUE SPIRITUALISTE :

Articles de fonds, Controverses ou Déclarations de principes. — Aux sceptiques savants qui se déclarent parfaitement édifiés sur le peu de fondement du spiritualisme, sans l'avoir examiné ni étudié. — Les phénomènes spiritualistes, les manifestations *médianimiques* sont aussi anciennes que le monde; elles ont constitué le principal domaine de toutes les religions, le fonds commun de la plupart des philosophies anciennes. Aveuglement incompréhensible de ceux qui en nient la réalité. — De l'existence des bons et des mauvais Esprits. L'élevation des pensées, le détachement de la matière, la noblesse du caractère, la générosité du cœur, la pratique de toutes les vertus, sont les conditions indispensables pour être en rapport avec les premiers. Du peu de fondement des communications émanés des seconds. — La question, à l'heure qu'il est, n'est pas de tirer des Esprits des révélations, des enseignements qui, au point où en est la science spiritualiste, ne sauraient pas toujours avoir des garanties de certitude; mais, ce qu'il importe le plus, c'est de démontrer théoriquement et pratiquement que l'âme est immortelle et qu'elle peut, après sa séparation du corps, se manifester à nos sens. — Les communications *médianimiques*, donnant des préceptes de la plus pure morale, toutes sortes d'avis salutaires, guérissant des malades, doivent-elles être attribuées à l'esprit du mal? — Satan a-t-il jamais existé, ou n'est-il qu'une importation des doctrines mazdéennes dans les religions de l'Occident? — Doit-on condamner ceux qui entrent en commerce avec les Esprits, qui les provoquent à se manifester? Les manifestations *médianimiques*, au lieu d'être chose pernicieuse, ne sont-elles pas au contraire de nature à réveiller le sentiment religieux, à faire affirmer avec plus de force les vérités les plus consolantes de la religion? — Des procès de sorciers au moyen âge! Anathème à ceux qui, pendant si longtemps, en étouffant dans la flamme des bûchers la plus consolante et la plus féconde des vérités, l'ont empêché d'éclorre!

Études et Théories. — **Analyses particulières d'ouvrages:** Essai de psychologie au point de vue de l'immortalité de l'âme. — La Science en présence du Spiritualisme. — Initiation aux différents modes et aux diverses natures de manifestations spiritualistes. — Traces du Spiritualisme dans l'histoire et examen sous ce point de vue du livre chinois des *Récompenses et des peines*, des *Vedas*, du *Zend Avesta* (notamment des livres désignés sous les noms de *Vispered* et de *Boun-Dehesch*), de la *Bible*, de la *Misna*, du *Thalmud* et de la *Kabale*, des livres *hermétiques*, des poésies d'Hésiode, d'Homère, de l'*Edda*, ainsi que des croyances des peuples sauvages, etc. — Examen, au point de vue spiritualiste, du brahmanisme, du mazdéisme, des doctrines religieuses des Chaldéens et des prêtres égyptiens, des Pélasges et des Etrusques, du judaïsme, du polythéisme, du druidisme, du bouddhisme, du néoplatonisme, du mithriacisme, du manichéisme, du gnosticisme, du quétisme et d'une foule d'autres sectes religieuses. — Filiation des doctrines spiritualistes à travers les âges, leur existence dans les mystères d'Isis et de Serapis, dans ceux de Cybèle, de Samothrace et d'Eleusis, chez les francs-maçons, les templiers, les différentes sectes d'illuminés, etc. — Le Spiritualisme constituant le fond des divers procédés de la magie. — Recherches sur les doctrines émises par Celse et sur la réfutation qu'en a faite Origène. — Examen des auteurs anciens qui ont écrit sur les spectres, les visions, les apparitions, les évocations, la divination, les songes, etc. — Ouvrages les plus célèbres du moyen âge et de la renaissance traitant des mêmes matières. — Auteurs spiritualistes des temps modernes, analyse de leurs œuvres. — Des procès de sorciers. — Coup d'œil sur les possessions et l'histoire de quelques-unes des plus remarquables qui aient eu lieu en divers pays.

Biographies. — M. Home, sa biographie, réflexions et réfutations à son sujet. — Pythagore, Apollonius de Thyane, Sosipâtre, sainte Perpétue, saint Cyprien, Merlin. — Sainte Hildegarde, sainte Mechtilde, sainte Brigitte, sainte Gertrude, sainte Catharine de Sienne, saint Pierre d'Alcantara, sainte Alina, saint Bernard, Agnès de Bohême, saint Dominique, saint Copertino, Marie d'Agreda, saint Bernardin, le bienheureux Gilles, la dame Diaz, Christine l'admirable, sœur Adélaïde d'Aldehausen, Espérance Bronegolla, sainte Colette, Dalmas de Girone, Bernard de Courléon, le frère Maffei, Jeanne Rodriguez, Dominique de Jésus-Marie, Theodesca de Pise. — Elisabeth de Falkeinstein, Oriana, Venturin de Bergame, Damien-Vicari, le carme Françoise, le dominicain Robert, Savonarole, Cardan, Nicole Aubry, Jeanne Fery, Brandano, Brocard, Marie des Valées, Antoinette Bourignon, Marie Alacoque, Elisabeth de Ramphaing, sainte Thérèse, madame Goyon, Cagliostro, Swe-

PUBLICATIONS MAGNÉTIQUES OU SPIRITUALISTES

ON LES TROUVE AU BUREAU DE LA REVUE SPIRITUALISTE

GEISTLICHE ACAPEN , par M. le comte de Szapary. Paris, 1855.	6 »
MAGNÉTISME ET MAGNÉTHÉRAPIE , par le même. Paris, 1854.	10 »
PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. Ciel et terre , par Jean Reynaud.	7 »
PHILOSOPHIE DE LA RELIGION , Théologie, Cosmologie et Pneumatologie, par M. Matter. 2 vol. in-12.	7 50
LES ENNÉADES DE PLOTIN . 2 vol. parus.	15 »
SIAMORA LA DURIDESSE , ou le Spiritualisme au xv ^e siècle.	2 »
PNEUMATOLOGIE POSITIVE ET EXPÉRIMENTALE. <i>La réalité des esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe</i> , démontrée par le baron L. de Guldenstubbé.	8 »
LE MONDE PROPHÉTIQUE , suivi de la Biographie du somnambule Alexis, par H. Delaage.	1 50
HISTOIRE DE LA MAGIE , par Eliphas Lévi.	12 »
LA CLEF DES GRANDS MYSTÈRES , par le même.	12 »
EXPLICATION DES TABLES PARLANTES , des Médiums, des Esprits et du somnambulisme, etc.	6 »
ESPRIT DE VÉRITÉ ou MÉTAPHYSIQUE DES ESPRITS , par D. Buret.	1 50
LES MANIFESTATIONS DES ESPRITS Réponse à M. Viennet , par Paul Auguez.	2 50
SPIRITUALISME, FAITS CURIEUX , par le même.	5 »
VIE DE JEANNE D'ARC , dictée par elle-même, à Ermance Dufaure.	1 50
PENSÉES D'OUTRE-TOMBE , par M. et Mlle de Guldenstubbé.	1 »
CONVERSATIONS ET POÉSIES EXTRA-NATURELLES , par M. Mathieu, précédées d'un <i>Mot sur les Tables parlantes</i> . 2 brochures.	1 50
ENCYCLOPÉDIE MAGNÉTIQUE ET SPIRITUALISTE , par Cabagnet. 4 vol. parus.	16 »
ARCANES DE LA VIE FUTURE DÉVOILÉE , par le même. 3 vol.	15 »
AFFAIRE CURIEUSE DES POSSÉDÉS DE LOUVIERS , par Z. Piérart.	1 »
L'ART DE MAGNÉTISER , par Ch. Lefontaine.	5 »
VIE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST D'APRÈS LES VISIONS DE CATHERINE-HEMMERICH . 8 volumes.	16 »
TRAITÉ DU DISCERNEMENT DES ESPRITS , par le cardinal de Bons.	1 80
DICIONNAIRE DES SCIENCES OCCULTES . 2 gros vol. in-8.	20 »

(On se charge d'adresser franco à domicile chacun des ouvrages ci-dessus, contre paiement par une voie quelconque du montant de ces ouvrages augmenté de 10 p. 100 de leur prix, en plus, pour fraie de poste, et de 20 p. 100 pour l'étranger. On est prié d'écrire directement et non par l'intermédiaire des libraires.)